

Rapport sur la situation en matière de développement durable du département de la Gironde

Synthèse 2014







Sommaire

Préambule	4
Partie 1 : L'Agenda 21 10 ans de pratique jusqu'à l'Acte 3	6
L'Agenda 21 du Conseil général de la Gironde fête ses 10 ans	7
De l'Acte 2 à l'Acte 3	9
Partie 2 : A la hauteur des enjeux : bilan des politiques publiques et des actions mises en œuvre sur le territoire	12
Le profil développement durable de la Gironde	13
La coresponsabilité territoriale et les indices de contribution	14
La gouvernance	16
Les contributions	18
Finalité 1 : cohésion sociale et solidarité entre les territoires et générations	22
Finalité 2 : épanouissement de tous les êtres humains	26
Finalité 3 : lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	30
Finalité 4 : préservation de la biodiversité et la protection des milieux	34
Finalité 5 : dynamiques de développement suivant les modes de consommation et de production responsables	38
Partie 3: L'ambition de l'Acte 3	42
Territoire de coresponsabilité sociétale pour le bien-être de tous	43
Les défis	44
Les étapes de l'Acte 3	46

Comment lire ce rapport ?

Chaque chapitre contient

De quoi parle-t-on?

Définit les 5 finalités de l'Agenda 21 et la Gouvernance.

Vers où aller?

Du passage de l'acte 2 à l'acte 3 en montrant les cibles à atteindre pour répondre à la hauteur des enjeux.

Pour quelle part?

Les indicateurs synthétiques du profil DD illustrent les résultats du Département du début de l'acte 2 de l'Agenda 21 de Gironde (2010) à l'entrée vers l'acte 3 (2014). Ils permettent d'évaluer, à travers une échelle de notation de 0 à 100, « en quoi c'est mieux » pour la qualité de vie des Girondins au regard des 5 finalités du développement durable et de la gouvernance. Cette démarche s'appuie sur des indices développés à l'échelle internationale et constituent une référence nationale pour une partie des départements de France.

Repport sur le situation en mateir de développement du rable du département de la Gironde Syrthôse 2014

Les contributions phares

Elles sont organisées autour des 3 défis de l'acte 3, avec une priorité donnée à la Capacité Alimentaire et un focus Collège.

Cela s'est passé en Gironde en 2013 et sur les 3 premiers trimestres de 2014

Les événements majeurs en lien avec ces trois défis et les compétences du Département.

Nouveaux angles de vue

Comment la coresponsabilité du Département et des parties prenantes s'exerce dans les décisions et projets.

Interviews d'élus

Pour illustrer ces finalités et défis.

Interagissez pour accéder à encore plus d'informations

Ce rapport est créé avec des techniques de réalité augmentée et vous pouvez avoir accès à des informations supplémentaires avec votre smartphone ou votre tablette. Pour écouter les interviews, regarder les vidéos et accéder à des données pour aller plus loin...

Téléchargez l'application LAYAR:

- Appareil Android : Cherchez «LAYAR» dans le Google Play store et téléchargez l'application.

Plus d'informations sur http://www.layar.com

Ensuite quel que soit votre appareil, scannez les pages contenant le symbole



avec votre appareil pour accéder aux contenus additionnels.

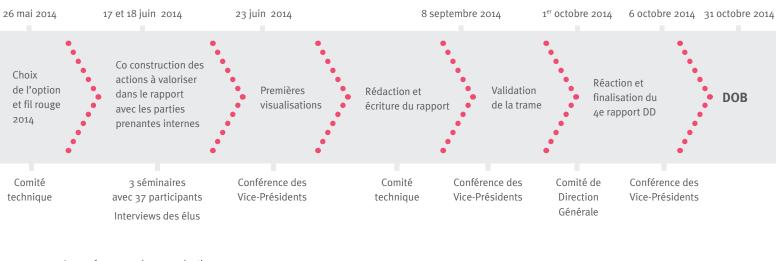
Modalités de fabrication du rapport

Ce rapport a la particularité de rendre compte à un moment clé de l'histoire du Conseil général de la Gironde : 10 ans d'Agenda 21 ! Les dix années de contribution et de transformations majeures mises en œuvre dans le cadre de cet Agenda 21 constituent le fil rouge et viennent nourrir ce 4ème rapport.

Il porte un regard sur l'année 2013 et le début de l'année 2014 tout en se projetant plus en arrière... parce qu'il faut parfois du temps pour changer et mûrir.

Et enfin il vous ouvre de nouveaux angles de vue pour comprendre comment la coresponsabilité du Département partagée avec ses parties prenantes s'exerce dans les décisions et projets.

Modalités d'élaboration interne du 4^{ème} rapport DD



- ----> 10 séquences de co-production
- ---> 50 agents mobilisés
- --- 6 interviews d'élus

Édito

Le Conseil Général de la Gironde s'est lancé en pionnier dès 1998 dans l'aventure du développement durable. Après avoir contribué à structurer l'intercommunalité de projets, nous nous sommes attelés à donner sens au triptyque défendu au Sommet de la Terre à Rio. Il faut dire que nous avions un peu d'avance, en Gironde, pour lier respect de l'environnement et l'essor économique sans jamais les dissocier de la dimension sociale.

En 2004, en adoptant notre premier Agenda 21, nous avons placé toutes nos politiques sous un même objectif, dans la droite ligne du développement durable, et, aujourd'hui, malgré un contexte budgétaire difficile, nous poursuivons avec pugnacité notre démarche pour trouver la voie d'un mode de développement toujours plus respectueux de l'être humain et de l'environnement. C'est dans cette logique que le Département a adopté au mois de juin dernier l'Acte 3 de son Agenda 21.

Cette troisième étape est fondamentale, car après avoir posé les bases et renforcé la responsabilité sociétale, il s'agit de mettre en œuvre une co-responsabilité sociale et territoriale avec un seul et même objectif: le bien-être de tous les Girondins, aujourd'hui et demain. Nous entendons engager les associations, les entreprises mais aussi les citoyens eux-mêmes dans ce sens.

Obligation légale, issue de la loi Grenelle 2, le Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable de la collectivité départementale, est l'occasion de revenir sur la dynamique que nous poursuivons, en interne, et à travers nos politiques de terrain. Il présente une sélection d'actions phares et de perspectives.

Puisse ce document donner pleinement raison au grand Jean Jaurès d'avoir dit : « Quand il y a une volonté, il y a toujours un chemin ».

Le Président du Conseil Général de la Gironde,

Philippe MADRELLE Sénateur de la Gironde Conseiller Général du Canton de Carbon-Blanc



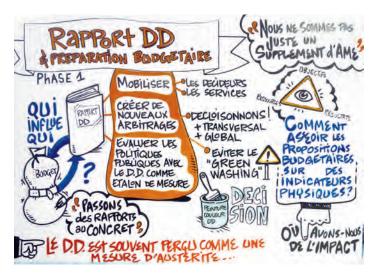


Planche de restitution graphique du Parcours « Rapport DD et préparation budgétaire » des rencontres interdépartementales du développement durable, Rêve[S]olutions, Gironde, déc. 2013.

Ce qu'il faut retenir des rapports précédents

Trois rapports ont déjà été produits depuis l'entrée en vigueur de l'article 255 (décret de 2011). Chacun apporte sa pierre à l'édifice pour débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire au regard des enjeux locaux, et des finalités du développement durable. Ils sont tous différents sur la forme, mais représentatifs de la vision du Département sur le développement durable : innover pour mieux informer et mobiliser les citoyens.

Le 1er Rapport DD 2011 (exercice 2010)

- Le fil rouge: rendre compte de la stratégie du projet territorial de développement durable
- Une innovation majeure: le profil DD de la Gironde

Le 2eme Rapport DD 2012 (exercice 2011)

- Le fil rouge: « Gouvernance et participation » rendre compte de l'évaluation de la responsabilité sociétale de l'organisation
- Une innovation majeure: l'indice de gouvernance territoriale et évaluation AFAQ 26000

Le 3eme Rapport DD 2013 (exercice 2012)

- Le fil rouge: « Innovation et conversation » Rendre compte de l'évaluation des capacités du Département pour s'améliorer, se transformer et innover pour une société durable et dans le fil d'une conversation continue avec les Girondins.
- Une innovation majeure: la territorialisation de l'indice de cohésion sociale et territoriale pour toutes les communautés de communes et tous les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gironde.







Partie 1 L'Agenda 21... 10 ans de pratique jusqu'à l'Acte 3



Lancé en 2004, l'Agenda 21 de la Gironde n'est évidemment pas la même chose au fur et à mesure de l'évolution de notre institution et des mutations du contexte local et global. Les 5 finalités et les 5 éléments déterminants de la démarche issus du « cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable, Agenda 21 locaux », constituent toujours la colonne vertébrale. Toutefois, les modalités de mise en action, de gouvernance participative et d'évaluation ont considérablement évolué depuis le vote de notre premier programme d'actions au budget primitif 2007.

Les 5 finalités du cadre de référence national

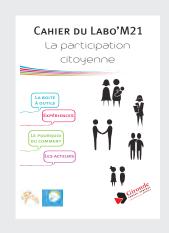
- --- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- --- L'épanouissement de tous les êtres humains
- \longrightarrow La lutte contre le changement climatique
- --- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsables

Les 5 éléments déterminants de la démarche du cadre de référence national

- ---- La participation des acteurs
- ----> L'organisation du pilotage
- ---- La transversalité
- --- L'évaluation partagée
- --- La stratégie d'amélioration continue

Participation citoyenne dans l'Agenda 21: vision Girondine

- Les personnes présentes dans les instances de participation sont les « bonnes » personnes, elles sont reconnues dans leur expertise d'usage comme experts de leur propre vie sur le territoire girondin. Cette expertise citoyenne vient enrichir les expertises plus classiques (scientifiques et techniques).
- C'est l'objet et les attendus de la participation qui déterminent les méthodes déployées.
- Les attentes et usages de la participation sont clairement expliqués, ainsi que les limites et contraintes.
- Les propositions citoyennes font l'objet d'un suivi exhaustif et nous rendons-compte de leur réalisation effective ou non.
- Le niveau le plus ambitieux de participation (co-construction) est toujours visé. Si celui-ci n'est pas atteignable, le niveau d'ambition le plus proche (concertation, consultation) et faisable est mis en œuvre.
- Nous faisons le pari de l'intelligence collective : dépasser la somme des intérêts individuels et construire des propositions permettant le progrès durable.
- Avant de chercher les réponses, nous vérifions ensemble que nous comprenons de la même manière la question
- On prend le temps de la participation. Les sujets sont traités dans leur profondeur et leur complexité.
- La mise en capacité des participants à se projeter dans la complexité des questions abordées est recherchée à chaque étape et dans chaque temps de participation.



Temps forts

2004

- → Lancement de l'Agenda 21 par la réalisation d'un pré-diagnostic interne : « Construire ensemble la Gironde du 21e siècle ».
- → Lauréat des Rubans du Développement Durable, « Un plus de durabilité en Gironde »

2005

- -> Elaboration de l'Agenda 21 en concertation avec les citoyens girondins pour « construire ensemble la Gironde du 21e siècle ».

2006

— Engagement des agents autour des 5 défis à relever (déplacements, papier, eau, déchets et énergie) pour « ensemble réduire notre empreinte écologique »

2007

- Lancement du 1er Programme d'actions de l'Agenda 21, autour de 2530 « envies d'actions », 7 orientations, 33 enjeux prioritaires et 92 actions phare.
- → 1ère Reconnaissance « Agenda 21 local France » pour l'Agenda 21 de la Gironde
- ----> 1er Agenda 21 de réseau

2009

- \longrightarrow Lancement du Club DD des élus girondins

2010

- → Lancement de l'Acte 2. 34 Agenda 21 de Directions définissent et mettent en œuvre leur plan d'actions pour un développement durable : 350 actions sont ainsi programmées pour servir 128 objectifs
- Développement dans l'Acte 2 d'un dispositif de suivi (SE-VALPRO) accessible à tous les Girondins via la galerie de l'Agenda 21 réactualisée tous les semestres. Ce suivi des actions est complété d'un profil développement durable de la Gironde, composé de 6 indices synthétiques qui précisent l'état du territoire girondin au regard des 5 finalités du développement durable et de la gouvernance.

2012

- Création de la Ressourcerie Datalocale, un portail mutualisé de données locales ouvertes qui contribue à la transparence des données et des outils d'analyse et à leur réemploi par qui le veut.
- → Evaluation de la responsabilité sociétale du Conseil général par une notation de 642 points sur 1000, « niveau confirmé AFAQ 26000 Collectivités ».

2013

- → Evaluation proactive par les pairs de l'Acte 2, qui définit trois visions pour l'avenir de l'Agenda 21 de la Gironde.
- ---> Création du Labo'M21, laboratoire d'innovations collectives

juin 2014

→ Vote de l'Acte 3 de l'Agenda 21 à l'Assemblée Départementale. Il se construit autour de 3 défis au service d'un objectif, le bien-être pour tous, pour aujourd'hui et pour demain.

10 ans d'expériences et de fabrication partagée

Décloisonner, permettre aux acteurs des territoires de penser ensemble ; agir, décliner le partage de valeurs en partage d'actions ; éviter les écueils, assumer les polémiques ; permettre de poser les jalons d'une coresponsabilité citoyenne et d'un réenchantement politique...voici les grandes étapes des 10 ans de l'Agenda 21 de la Gironde.

Période 1 le décloisement 2004-2006

« Le premier épisode de l'Agenda 21 a créé un désir, une envie, une énergie : je le compare à la Coupe du Monde 98, où l'on s'est tous retrouvé dans la rue à fêter ça avec des gens qu'on connaissait pas, d'origines, de niveau social et d'âges différents. C'était excellent ! Il n'y avait pas de niveau, le DGA pouvait échanger avec un agent de n'importe quel service à pied d'égalité sur un objet partagé : ça a donné l'impression qu'on pouvait faire de grandes choses ensemble. »

Période 2 le lancement des actions 2006-2010

« Si nous avions fait du développement durable sans le savoir, cela se saurait et nous n'en serions pas là. L'Agenda 21 a favorisé des actions précises. »

Période 3 la nécessaire controverse 2010-2014

« L'Agenda 21 donne des impulsions, par exemple pour l'évaluation des politiques publiques, cela donne lieu à une certaine expérimentation. Cela nous amène à penser autrement, à changer de référentiel, à s'extraire des routines administratives et politiques dont on est parfois prisonnier. »

Période 4 le temps du réenchantement politique 2014

« On a besoin qu'on nous fasse rêver, on a besoin de se sentir touché et concerné par la démarche, et qu'on associe les gens à l'élaboration du futur. »

Les citations sont des paroles d'agents et d'élus du Conseil général de la Gironde, extraites du récit des 10 ans de l'Agenda 21 réalisé par Saga21.

---> Retrouvez l'intégralité du document sur www.saga21.fr





De la responsabilité sociétale à la coresponsabilité sociétale pour le bien-être de tous les Girondins pour aujourd'hui et pour demain

En 10 ans, le Département de la Gironde a fait la preuve de sa capacité à faire, à s'améliorer, à expérimenter, à s'outiller, à s'évaluer et à rendre compte. Depuis l'adoption de son budget primitif en 2014, l'Agenda 21 est devenu l'outil au service d'une stratégie de coresponsabilité sociétale territoriale. Cette stratégie implique les Girondins, les acteurs locaux et toutes les parties prenantes dont la mobilisation est aujourd'hui indispensable pour espérer agir « à la hauteur des enjeux ».

Pour cette mobilisation, il faut affirmer l'objectif ultime du développement durable : le bien-être de tous pour aujourd'hui et pour demain. La définition des critères de bien-être est élaborée par la consultation et la concertation citoyennes, éclairée par les connaissances, les compétences et les savoirs des services du Département.

Ainsi, l'objectif de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde, le bien-être de tous, est avant tout défini par les citoyens eux-mêmes.

Le bilan intermédiaire de la responsabilité sociétale du Conseil général de la Gironde

En 2012, le Conseil général de la Gironde a été le premier Département français à être évalué sur son niveau de responsabilité sociale, par AFNOR certification, à travers le référentiel AFAQ 26000 collectivités. Plus de 150 organisations ont déjà été soumises à cette évaluation et le Département se situe dans les 12% d'organisations ayant obtenu le niveau confirmé avec une note globale de 642 points.

L'évaluation AFAQ 26000 incluant un suivi obligatoire au bout de 18 mois, celui-ci a été réalisé en mars 2014 sur les pratiques et les résultats pour identifier les améliorations et les axes de progrès.

L'évaluation confirme le maintien du niveau de maturité « confirmé » obtenu en 2012 et le fait que le Département est une collectivité pionnière dans le domaine de la RSO. Le point le plus marquant de cette évaluation est la volonté et la prise de conscience de l'ensemble des acteurs (agents, élus), d'accroître le dialogue citoyen dans les pratiques. Les parties prenantes externes confirment également le bon niveau de concertation de l'institution. Même si des axes progrès sont à envisager, des actions remarquables ont été mises en place à la suite de l'évaluation de 2012, au sein des pratiques de l'Institution avec des impacts sur les résultats.

Les pratiques

Extrait du rapport d'évaluation AFAQ 2600 réalisé par l'AFNOR en mars 2014

Vision et Gouvernance

Principales améliorations depuis 2012

- La vision en matière de RSO est fortement présente et associée au projet politique.
- Le dialogue avec les parties prenantes et en particulier avec les citoyens est plus fortement pris en compte.

Note globale 2012 : 60%

Note globale 2012 : 55%

Note globale 2012: 69%

Note globale 2012 : 70%

Axes de progrès à déployer

• Capitaliser sur la nouvelle organisation des « Pôles de solidarité » pour mieux identifier et caractériser les attentes des parties prenantes.

Intégration et gestion interne

Principales améliorations depuis 2012

- En matière de dialogue social, le bilan à 18 mois a permis de constater des avancées en particulier sur l'évolution de la direction solidarité pour aller à la rencontre des syndicats, et cela semble devenir un invariant à moyen terme.
- Exemplarité de la direction des collèges pour intégrer le handicap (10%) soit plus de 4% par rapport au seuil réglementaire (6%).
- Le profil DD constitue l'une des pièces maîtresse de transformation du territoire en faveur du bienêtre des Girondins d'aujourd'hui et de demain.

Axes de progrès à déployer

- Améliorer la transversalité sur les projets pour décloisonner les compétences.
- Améliorer le niveau de dialogue avec les instances représentatives du Personnel et des partenaires.

Urbanisme et aménagement

Principales améliorations depuis 2012

• Le Département confirme son engagement pour promouvoir la sobriété et la performance énergétique ainsi que le recours systématique aux énergies renouvelables à travers les contrats de progrès dans les collèges.

Axes de progrès à déployer

- Améliorer la prise en compte des mobilités atypiques.
- Promouvoir plus fortement l'écologie industrielle.

Service aux populations et dynamique locale

Principales améliorations depuis 2012

- Les résultats sur la tarification unique des transports sont au-dessus des prévisions.
- La prise en compte des hypersensibilités aux ondes à travers l'interdiction du Wifi et du WiMax dans les collèges.
- Mise en œuvre d'un plan d'actions pour valoriser l'économie sociale et solidaire.

Axes de progrès à déployer

• Promouvoir le 1% culture en dehors des collèges.

Prise en compte de l'environnement

Principales améliorations depuis 2012

- L'ambition du Plan départemental de gestion des déchets à travers la mise en œuvre des projets de valorisation du compostage, l'étude contre le gaspillage alimentaire et « repar'acteurs » pour appuyer les artisans dans la rénovation d'objets de 2° main.
- La mise en place du projet MAC EAU pour réduire les consommations d'eau.

Axes de progrès à déployer

• Réorganiser les filières de réutilisation des déchets selon la politique des 4R (réduire les ressources, réparer, réutiliser, recycler) pour améliorer la valorisation.

Note globale 2012 : 70%

• Améliorer la coordination entre la gestion des déchets ménagers et professionnels pour améliorer l'efficacité.

··· Les résultats

Cette évaluation prend en compte les 5 finalités de l'Agenda 21 et qui seront plus largement évaluées dans la partie 2 : cohésion sociale et solidarité entre les territoires et générations, épanouissement de tous les êtres humains, lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité et la protection des milieux, dynamique de développement suivant les modes de consommation et de production responsables.

Principales améliorations depuis 2012

- La dématérialisation a permis la réduction de 70% du volume de papier et la mise en cohérence des pratiques avec les partenaires de communication contribue également à la réduction des déchets.
- Tous les rapports en plénière font l'objet d'une évaluation sur les 5 finalités et d'une grille d'analyse au regard du développement durable
- Dans le cadre du profil DD de la Gironde l'indice de cohésion sociale est désormais territorialisé au niveau des communautés de communes.
- La mise en place du coefficient département de solidarité est reconnu juste et équitable.
- Le suivi des KW/m2 est désormais un outil de mesure et d'évaluation.

Axes de progrès à déployer

• Développer des indicateurs sur le « Green IT ».

Pour en savoir plus, consulter le rapport complet de l'évaluation: www.gironde.fr/jcms/cgw.../140329-cg33-suivi-synthese-rapport-final

L'évaluation par les pairs

Cette évaluation prend en compte les 5 finalités de l'Agenda 21 et qui seront plus largement évaluées dans la partie 2 : cohésion sociale et solidarité entre les territoires et générations, épanouissement de tous les êtres humains, lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité et la protection des milieux, dynamique de développement suivant les modes de consommation et de production responsables.

L'Agenda 21 de la Gironde a été évalué avec une méthode inédite appelée « Evaluation proactive par les pairs ». Les « pairs » sont d'autres Conseils généraux de France, des experts et têtes de réseaux nationaux, des membres du réseau des Agenda 21 de Gironde, des membres de l'institution, des citoyens mobilisés dans le panel de l'évaluation concertée de 2009. L'objet de cette évaluation est, bien sûr de s'accorder sur la valeur de l'Agenda 21 de la Gironde aujourd'hui ; de sa dynamique, de sa gouvernance, de ses résultats.

Elle est proactive car il s'agit dessiner l'Agenda 21 de demain en intégrant toutes les évolutions connues et toutes les nouvelles opportunités citoyennes, solidaires, locales et numériques. Cette évaluation a été suivie d'une concertation interne et des parties prenantes de la Gironde pour partager, affirmer, rendre possible les visions qui s'en dégagent et qui constituent la structure de l'acte 3.

Partie 2

A la hauteur des enjeux : bilan des politiques publiques et des actions mises en œuvre sur le territoire



De quoi parle-t-on?

Le profil développement durable du territoire girondin permet de présenter la situation du département au regard du développement durable. Précurseur dans cette démarche, le Département de la Gironde a développé des indicateurs synthétiques en lien avec les 5 finalités de l'Agenda 21 et les 5 éléments déterminants de la méthode. Ces indicateurs synthétiques actualisés permettent d'avoir une vision simple et claire du développement durable sur le territoire. Le profil DD constitue depuis le rapport 2011, de nouvelles boussoles permettant de situer la santé globale du territoire départemental et de sa population. La pertinence de ce profil a été reconnu par l'Association des Départements de France et est aujourd'hui utilisé par une dizaine de départements français.

Vers où aller?

Les 6 indicateurs synthétiques contribuent à une meilleure lisibilité de l'évolution du territoire au regard du développement durable. Toutes les valeurs sont qualifiées sur une base de 100. Grâce au travail de stabilisation et de coproduction du Profil engagé dans le cadre de l'Assemblée des Départements de France avec une dizaine de Départements français, il est pour la première fois possible de calculer un Indice global de situation des territoires des Départements. En Gironde, il est appelé le BIG (Indice de Bien-être Intérieur Girondin). Cet indice place le territoire du Département de la Gironde dans une situation sensiblement plus favorable au regard de la moyenne nationale, avec une note de 53.08 / 100 pour une moyenne française de 50,17 / 100. Cette notation globale permet également de mesurer les efforts restant collectivement à fournir pour parvenir à un optimum local.



Finalités de l'Agenda 21	Intitulé de l'indicateur synthétique	Gironde 2010	Moyenne des Départements Français 2010	Gironde 2013	Moyenne des Départements Français 2013	Evolution Gironde 2010/2013
Gouvernance	Indice de gouvernance	43,63	33,13	43,56	33,08	<u>::</u>
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et générations	Indice de cohésion départemental	42,71	NC	40,83	41,45	(:)
Epanouissement de tous les êtres humains	Indice d'épanouissement	58,82	59,35	60,14	61,27	\odot
Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Indice de vulnérabilité aux changements climatiques	59,04	60,69	66,73	70,15	\odot
Préservation de la biodiversité et la protection des milieux	Indice de qualité de l'environnement et préservation de la biodiversité	43,21	42,54	48,44	48,22	\odot
Dynamiques de développement suivant les modes de production responsables	Indice de consommation responsable	49,56	41,66	59,42	47,13	\odot

En Gironde, la Caravane Rio21

A la suite de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable, dite « Rio +20 ». Les acteurs Aquitains ont réagi rapidement en réaffirmant la nécessité de s'organiser localement, pour donner corps aux objectifs fixés lors de ce Sommet autour d'un événement intitulé : « La Caravane Rio 21 ». Le maître d'ouvrage collectif de cet événement est un groupement remarquable de l'État (Dreal et Ademe) et des principales collectivités locales d'Aquitaine dont le Conseil Général de la Gironde ainsi que les associations et les entreprises de la région. De novembre 2012 à juin 2013, la Caravane Rio21 a sillonné le territoire, à la rencontre de la population, pour mener des actions de sensibilisation et mesurer ce qui fait bien-être pour les Girondins. http://www.gironde.fr/jcms/cgw_64852/enquete-le-bien-etre-citoyen-en-gironde



De quoi parle-t-on?

L'Agenda 21 consiste à exercer sa responsabilité sociétale sur ses politiques publiques, ses missions, ses activités et son fonctionnement et à animer une dynamique territoriale de coresponsabilité sociétale qui mobilise tous les acteurs locaux dans cette logique de contribution efficace aux 5 finalités « cohérentes et concomitantes » du développement durable.

Le plein exercice de sa responsabilité sociétale oblige à poser un regard sur les interdépendances et la porosité de l'organisation avec son environnement : Il s'agira alors de (se) considérer (l'organisation) comme une partie prenante de son environnement social, naturel, politique faisant partie d'un ensemble, interagissant tant sur les causes que sur les effets. Pour mesurer « la part » des organisations dans l'amélioration de la situation du territoire au regard du développement durable, les indices de contributions sont des outils qui permettent de mesurer « la part de chacun » à la production d'impact.

En Gironde,

Le Département de la Gironde est membre fondateur du Réseau international des territoires de coresponsabilité depuis le 14 février 2014

Partant de l'objectif de la cohésion sociale définie comme étant la capacité de la société à assurer le bien-être de tous, générations futures incluses, par la coresponsabilité des acteurs publics et privés, le Département s'est engagé en étant un des membres fondateurs du réseau international « Territoire de coresponsabilité » animé par le Conseil de l'Europe.

« Si on n'a que des initiatives citoyennes ce sera trop peu, si on n'a que des initiatives institutionnelles ce sera trop lent, il faut qu'initiatives citoyennes et institutions travaillent ensemble pour que cela soit assez rapide ». (Mouvement international des villes en transition). Cette vision implique d'autres manières de travailler, plus souples, plus agiles, plus exigeantes et sans concession au regard des finalités du développement durable : chacun exerce ainsi sa responsabilité pleine et entière. Lien vers le manifeste : https://respondingtogether.wikispiral.org

Les Rencontres Interdépartementales du Développement Durable

Face aux urgences économiques, sociales, environnementales et climatiques, le Département de la Gironde a souhaité questionner, en 2014, la place du développement durable dans les politiques départementales.

En décembre 2013, 46 départements étaient représentés, lors de RêveSolutions, les Rencontres interdépartementales du Développement Durable, organisées par le Département de la Gironde avec le soutien de l'Assemblée des Départements de France à Bordeaux.

Au travers de 14 parcours thématiques, 250 participants ont pu confronter leurs pratiques et leurs expériences en matière de développement durable, faisant la preuve de leur créativité pour mettre en œuvre concrètement le développement durable sur leur territoire.

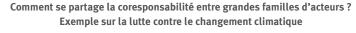
Vers où aller?

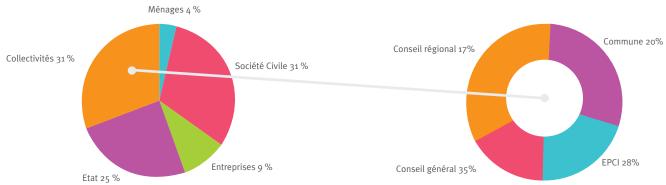
Depuis l'adoption du budget de 2014, l'Agenda 21 du Département de la Gironde est devenu l'outil au service d'une stratégie de coresponsabilité sociétale territoriale qui est intrinsèquement liée à l'exercice de celle des autres acteurs.

On entend par coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses, le partage généralisé du sentiment de responsabilité pour la communauté des humains et la planète Terre, sans exclusion ni discrimination, sa concrétisation dans la pratique quotidienne, individuelle et collective, et sa systématisation dans l'organisation politique, juridique et socio-économique de la société.

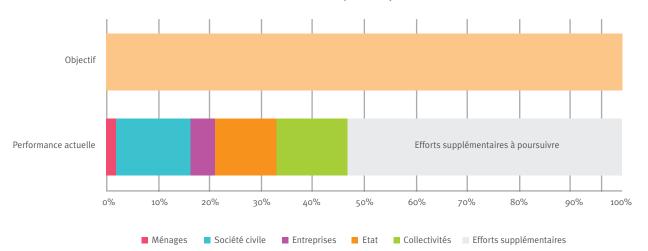
La coresponsabilité pour le bien-être de tous implique la participation individuelle et collective des citoyens à la définition du bien-être de tous comme objectif de société, ainsi qu'à la conception et la réalisation des actions et plans d'action pour l'atteindre. C'est l'expression la plus avancée de la démocratie, plaçant chaque citoyen sur un pied d'égalité dans la reconnaissance de ses droits (bien-être de tous sans exclusion) et devoirs (coresponsabilité de tous pour les atteindre). C'est aussi selon le Conseil de l'Europe, « l'expression concrète de la convivialité (convivere), de la solidarité et de la réciprocité, par le sentiment d'appartenance à une communauté globale.»

Au sein du LaboM21, les partenaires publics et privés du Réseau girondin ont développé un modèle d'évaluation de la contribution au développement durable. Le croisement de ces deux approches devra aboutir à une méthode agile de mesure de la part de responsabilité de l'ensemble de la chaîne des acteurs ayant un impact sur la situation du territoire au regard du développement durable (contribution actuelle + marges de manœuvre) et accessible à tout type d'organisation.





Quel écart avec l'objectif fixé pour le territoire ?



Mesurer sa contribution, pour mieux travailler ensemble et exercer sa coresponsabilité territoriale



De quoi parle-t-on?

La gouvernance peut être définie comme un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement. S'ajoute une dimension territoriale dans cette articulation entre différents acteurs et institutions dans le but de construire ensemble des solutions adaptées au territoire concerné. Ainsi qu'une dimension de citoyenneté articulant l'accès aux droits, le droit et l'accès à l'information, la lutte contre les discriminations et la participation des habitants.

Vers où aller?

- Une démarche participative partagée avec les Girondins et les acteurs locaux.
- La consultation autour du diagnostic
- La concertation autour du plan d'actions
- Vers un territoire hautement citoyen et participatif pour concevoir le territoire et les projets d'aujourd'hui et de demain

En Gironde,

33Tours - Imaginons la Gironde en 2033

33 Tours, c'est un voyage avec les Girondins pour définir le tempo de demain : façon d'habiter, transition énergétique et écologique, évolutions économiques et bouleversements numériques, explosions des mobilités, préservation des paysages et de notre qualité de vie. Tous ces enjeux appellent de nouvelles initiatives, posent de nouvelles questions. Entre septembre et décembre 2013, plus de 500 Girondins ont pu échanger avec l'équipe du 33 Tours à la faveur des marchés, des festivals, dans des lieux de formation, au sein d'ateliers thématiques. Cette démarche originale dans sa forme qui porte le débat citoyen là où vivent les Girondins, a pour objectif de nourrir l'action publique départementale en donnant la parole à ses habitants. Elle apporte une vision plurielle de notre territoire, des craintes, des espoirs et des envies de faire autrement. En savoir plus : www.33tours.fr

Labo'M21, le Laboratoire d'innovations collectives (Agenda 21 réseau girondin)

Inauguré le 24 février 2014, le Labo'M21 est aussi un espace physique équipé de matériel collaboratif (tableau numérique, documentation sur les transitions essentielles, gommettes, papier, post-it, ciseaux, matériel vidéo....) au sein du Conseil Général ouvert à tous en interne comme aux parties prenantes. Twitter @agenda21gironde #LaboM21

Pour quelle part?

L'indice de gouvernance issu du profil développement durable est stable entre 2010 et 2013 avec un engagement toujours aussi fort du département sur des valeurs comme la citoyenneté, la coopération et la solidarité entre les territoires et le respect des droits et lutte contre les discriminations.



Quelques actions phares de la collectivité en 2013

La citoyenneté

Au travers des actions Citoyenneté, le Département de la Gironde participe à l'éducation à la citoyenneté et notamment des jeunes, et les accompagne dans leur prise de responsabilité pour aller vers l'autonomie.

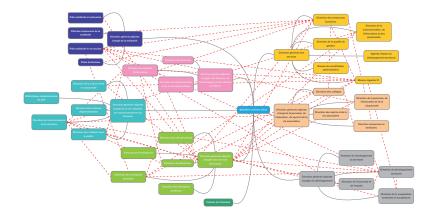
Citons par exemple dans les collèges,

- le Conseil général des jeunes qui permet de proposer un mandat d'un an, pour une prise de responsabilité autour d'un projet applicable aux 104 collèges. Une des commissions de travail est aussi dédiée à l'environnement et au développement durable.
- L'appel à projets citoyenneté active qui a été porté par 39 collèges en 2013-2014, avec plus de 9000 collégiens investis.
- les dialogues partenariaux et contractuels.

La dimension interne et la co construction du rapport Développement Durable 2014 : la cartographie des parties prenantes

« Qui sont les parties prenantes (internes et externes) et quel est leur niveau de contribution aux défis de l'acte 3 ? »

Ce sont les questions auxquelles ont répondu 37 agents, au cours des trois ateliers du 18 et 19 juin 2014. 3 cartographies des acteurs internes ont ainsi été construites, permettant de mieux appréhender le maillage des actions au sein de la collectivité.



Le dialogue social

«Le bilan à 18 mois [de l'évaluation AFAQ 26000 Collectivité réalisée par l'AFNOR] a permis de constater des avancées en particulier sur l'évolution de la direction solidarité pour aller à la rencontre des syndicats, et cela semble devenir un invariant à moyen terme. Les institutions représentatives du personnel fonctionnent normalement et au-delà des fréquences règlementaires en particulier avec un CHSCT de plein exercice en avance sur la réglementation.» (source : rapport de conclusion de l'évaluation de suivi - Afnor - 2014 - p.6).

Instances de dialogue social en 2013 : CHSCT = 8 instances, 14 dossiers adoptés, 1 non adopté ; CTP = 7 instances, 15 dossiers adoptés, 2 non adoptés. 13 rencontres préparatoires avec les organisations syndicales en 2013.

L'exemplarité de la collectivité à travers une stratégie d'optimisation de son patrimoine

La collectivité poursuit la réorganisation de son parc automobile qui comprend deux volets : l'optimisation des moyens matériels de déplacement depuis la création du pool de véhicules et la performance de ces véhicules. Ainsi, la mutualisation des moyens sur le site de Mériadeck a permis de réduire le parc automobile de 17%.

Au niveau des bâtiments, la contractualisation des marchés de performance énergétique et des marchés de maintenance des installations thermiques a permis une réduction de 14% des consommations.



Finalité 1 : cohésion sociale et solidarité entre les territoires et générations

Finalité 2 : épanouissement de tous les êtres humains

Finalité 3 : lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Finalité 4 : préservation de la biodiversité et la protection des milieux

Finalité 5 : dynamiques de développement suivant les modes de consommation et de production responsables

Synthèse des contributions en Gironde par finalité

Rendre compte de ses contributions sur les 3 défis de l'Acte 3 à partir d'illustrations phares

Finalités du cadre de référence National DD	Défi 1 : Capacité alimentaire	Défi 2 : Mobilités choisies
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et générations	La politique agricole du Département en faveur des activités agricoles en zone péri-urbaines et des espaces à fort potentiel agro-environnemental Page 24	Le Schéma départemental d'organisation sociale et médicosociale – volet «personnes âgées » / « personnes adultes handicapées » 2012-2016 Les transports proximité TransGironde Page 25
Epanouissement de tous les êtres humains	Les épiceries sociales et solidaires Page 28	Agir sur les temps de déplacement au service de tous Page 29
Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	ClimAgri : une démarche active de développement durable dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie Page 32	Livre blanc des mobilités Page 33
Préservation de la biodiversité et la protection des milieux	Soutien aux pratiques agricoles durables et PEANP Une politique de gestion rationnelle de l'eau potable « SAGES nappes profonde » Page 36	Préserver la biodiversité et viser l'exemplarité : les conventions d'engagement volontaire Page 37
Dynamiques de développement suivant des modes de production responsables	Diminuer la part de déchets organiques dans les déchets ménagers Prélèvement ressource en eau : le programme MAC EAU Plateforme CEHRES Page 40	Manifestations responsables Page 41

Défi 3 : Autonomie énergétique	Focus collèges	Cela se passe en Gironde	Nouveaux angles de vue
Solidarités écologiques Page 25	Carte d'implantation des collèges Une offre de transport scolaire adaptée à tous les élèves et étudiants Page 24	Les assises de l'insertion Les assises de la médiation numérique Page 22	Mobilisation d'actions et de dispositifs en faveur des plus fragiles : les pôles de solidarité Intégration d'un coefficient de solidarité dans la dotation globale des collèges Page 25
Le Fond de solidarité logement Réseau « préca énergie 33 » Page 29	Approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux. Page 28	Formation Spiral Les Assises nationales « Un plus Bio » Page 26	Incroyables comestibles L'expérimentation du dialogue partenarial et contractuel dans 7 collèges Page 29
Construction responsable et limitation des gaz à effet de serre (GES) Page 33	Promotion des circuits courts Construction selon le référentiel bâtiment durable de l'agenda 21: les exemples des collèges de Lacanau et Michel Montaigne Page 32	« Bougez futé » : en route vers la mobilité durable 3° anniversaire de la convention d'engagement volontaire CEV Page 30	Favoriser l'émergence des énergies marines sur le territoire girondin à l'horizon 2020 Les marchés de conception, réalisation exploitation maintenance (C.R.E.M)
Convention d'engagement volontaire : réduire de façon significative les émissions de GES Page 37	Billet courant vert Raid Nature 2013 des collégiens de Gironde Page 36	Observatoire de la biodiversité Page 34	Les espaces naturels sensibles (ENS) de la Gironde AMENAG'EAU Page 37
Le schéma Départemental des Energies renouvelables (SDEnR) Aide du Département à la réalisation de projets exemplaires et reproductibles Page 41	Eduquer à l'écocitoyenneté: l'Agenda 21 des collèges Bail vert (sensibilisation des usagers) Page 40	Campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire Alternatiba Gironde Le Département distingué Page 38	Vers des territoires autonomes ou à énergie positive Page 41



Finalité 1 cohésion sociale et solidarité entre les territoires et générations

En Gironde,

Les assises de l'insertion, juillet 2013

Les assises de l'insertion organisées par le Conseil Général de la Gironde au Rocher de Palmer ont été précédées par une série d'événements : colloques inversés avec les acteurs engagés...Plus de 600 personnes ont mené des réflexions sur le dispositif du RSA et de sa déclinaison en Gironde. Le programme départemental 2014-2020 a été élaboré à partir du travail initié par les assises. http://bit.ly/XKWAE3

Les assises nationales de la médiation numérique, octobre 2014

L'ambition de ces Assises organisées par le Département de la Gironde est de lutter contre les fractures numériques dans une perspective de solidarité humaine et territoriale.

De quoi parle-t-on?

Selon la définition donnée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie, la cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect et la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable ».

La cohésion sociale, suppose de créer ou de renforcer le lien entre les êtres humains, les sociétés et les territoires, et de s'assurer que le partage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis.

Vers où aller?

Les solidarités humaines et territoriales sont les priorités du département de la Gironde. A travers ses compétences obligatoires et des actions volontaristes, le Conseil Général développe des politiques de proximité, visant la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations. Jusqu'en 2013, la finalité de cohésion sociale s'affirmait à travers 31 objectifs opérationnels et 118 actions de l'acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde. L'acte 3 de l'Agenda 21 confirme les engagements et la coresponsabilité du Département sur la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires en mobilisant des actions et des dispositifs en direction des publics et des territoires les plus fragiles.

Pour son acte 3, l'agenda 21 se dote d'un objectif intégrant trois défis complémentaires ainsi que des cibles ambitieuses pour chacune 5 finalités du développement durable. Dans le cadre de la cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations, les cibles sont les suivantes.

Défi	Capacité alimentaire	Mobilité choisie	Autonomie énergétique
Indicateur	Consommation de terre agricole	Part des Girondins ayant accès aux services de proximité de moins de 30mm	Taux d'effort énergétique des ménages sur le poste énergie
Cible	0%	100%	5%

Pour quelle part?

L'indice de cohésion sociale est établi à partir d'indicateurs de « contexte » ou « d'état » basés sur des données des Départements. En 2013, L'indice perd 1,88 points par rapport à 2010 et se situe en dessous de la moyenne des Départements. Ce sont en particulier les tensions sur le marché de l'emploi et sur le marché du logement qui grèvent la situation du territoire. Le taux de chômage global a eu tendance à augmenter sur la période, particulièrement marquée par une hausse du chômage de longue durée. De la même manière, la part des ménages bénéficiaires d'aide au logement a connu une forte hausse. La nécessité d'une action forte du Département afin de venir en aide aux plus démunis, de renforcer sa présence territoriale et l'accès aux services et d'accompagner les secteurs en difficulté (soutien aux métiers agricoles, solidarités écologiques...) est ainsi plus que jamais une nécessité.

Indice de cohésion sociale et solidarité





Plus de 180.000 Girondins (12,5% de la population contre 14,3% en France) vivent en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 964 euros par mois soit 31 euros par jour (sources 2010)



Personnes allocataires de revenu de solidarité active (RSA) + 7,5% d'évolution entre 2010 et 2013 (Moyenne France + 7,9%)



Le Conseil général de la Gironde consacre chaque mois 15 millions d'€* au titre de l'allocation de solidarité. Le poids des allocations individuelles de solidarité représente 50% du budget social de la collectivité

* Financement par le Conseil général, le Fonds National des Solidarités Actives et versé par la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole).



Les actions phares de la collectivité en 2013



Sur le défi 1 : la capacité alimentaire

Une politique agricole du Département en faveur des activités agricoles en zone péri urbaines et des espaces à fort potentiel agro-environnemental

Depuis le 1er janvier 2006, le Département exerce des compétences en matière de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains en application de la loi de Développement des Territoires Ruraux sur les périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP). Par ses actions, le Département entend pérenniser les activités agricoles pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, tels que le soutien aux circuits courts (AMAP, Drive fermier...) et mettre en relation les producteurs locaux et bio et des professionnels de la restauration collective. La politique agricole du Département, cible particulièrement la préservation des espaces à fort potentiel agro-environnemental pour faire face au phénomène d'urbanisation et d'étalement urbain.

En complément du dispositif d'intervention en faveur du portage agricole (réserves foncières à vocation agricole ou forestière), le Département apporte depuis 2012, une aide directe aux collectivités qui souhaitent acquérir du foncier, afin de maintenir des exploitations agricoles sur leurs communes ou bien favoriser l'installation de jeunes agriculteurs.



Carte d'implantation de collèges « mon collège en Gironde »

Le Département a la responsabilité de la sectorisation des collèges pour définir la zone géographique dans laquelle tous les habitants sont rattachés. Pour tenir compte de la forte croissance démographique du département (environ 15 000 habitants de plus par an et 700 élèves supplémentaires dans les collèges), le Conseil Général a développé la carte d'implantation des collèges. Un diagnostic est élaboré chaque année sur l'évolution de la population scolaire en concertation avec les parties prenantes concernées (Education Nationale, Ministère du Logement, les 542 communes, l'INSEE, les parents d'élèves). Cette analyse permet de croiser des données démographiques et sociales avec des éléments de prospective pour alerter et décider des investissements futurs à prévoir sur les collèges ainsi que prévoir et d'ajuster les transports scolaires. La sectorisation permet de mieux anticiper et répondre aux objectifs d'équilibre entre répartition géographique des élèves et mixité sociale. En 2013-2014, avec l'ouverture notamment du nouveau collège de Lacanau, une douzaine de secteurs ont évolué. http://monetablissement.extra.gironde.fr/monetablissement/localisation/carto

Une offre de transport scolaire adaptée à tous les élèves et étudiants

Depuis fin 2012, une plus grande mobilité est offerte à tous les jeunes : grâce à leurs abonnements scolaires, ils peuvent désormais voyager gratuitement, dans la limite des places disponibles, sur l'ensemble des lignes du réseau TransGironde les mercredi après-midi ainsi que du vendredi midi au lundi midi et pendant toute la durée des vacances scolaires. Les élèves présentant une incapacité peuvent bénéficier d'un transport adapté du domicile vers l'établissement scolaire d'enseignement fréquenté. 14 secteurs géographiques sont couverts par ce dispositif.

50.000 jeunes empruntent quotidiennement plus de 1000 itinéraires sur les lignes régulières du réseau TransGironde

Sur le défi 2 : mobilités choisies

Le Schéma départemental d'organisation sociale et médicosociale volet « personnes âgées » / « personnes adultes handicapées » 2012-2016

La mise en œuvre d'une politique en faveur des personnes en perte d'autonomie est un enjeu de solidarité essentiel pour le Conseil général de la Gironde. Dans un souci d'efficacité, le Conseil général a souhaité que les problématiques liées à l'âge ou au handicap puissent se rejoindre, tout en tenant compte de leurs spécificités. L'élaboration des orientations du schéma régional est le fruit d'une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs concernés. Il a pour objectifs de prévoir et de susciter les évolutions nécessaires de l'offre des établissements et des services médicosociaux, pour répondre aux besoins de prises en charge et d'accompagnements de la population handicapée ou en perte d'autonomie. Ce schéma veille à l'articulation au niveau régional de l'offre sanitaire et médicosociale relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé.

TransGironde proximité

En complément des lignes régulières du réseau TransGironde, et dans les zones non desservies ou peu desservies par le réseau, le Département, en partenariat avec 19 Communautés de Communes volontaires, a mis en place un service de transport de proximité à la demande depuis Septembre 2013. Ce transport de proximité adapté aux besoins spécifiques des habitants de chaque Communautés de Communes concernée permet de se déplacer sur des trajets courts et occasionnels. TransGironde Proximité est dans la plupart des cas, réservé aux personnes âgées de plus de 75 ans, aux personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, mais aussi à tous ceux qui sont en insertion professionnelle ou en situation de précarité.

Sur le défi 3 : autonomie énergétique

Solidarités écologiques

Près de 170 000 Girondins vivent avec moins de 964/mois soit 31 euros par jour et 47 859 ménages étaient en situation de précarité énergétique (sources INSEE 2008). Pour réduire les inégalités écologiques et sociales, le Département a initié des actions avec la Fédération des Centres sociaux de la Gironde dès 2010 qui sont déclinées depuis 2012 en trois axes : la territorialisation du Pacte de solidarité écologique ; la participation au réseau Préca-Energie 33 et la contribution à l'Observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité. Le pacte de solidarité écologique défend ces trois priorités, « au cœur d'une société à responsabilité sociale et environnementale d'ici 2020 ».



Exercer sa coresponsabilité territoriale

Mobilisation d'actions et de dispositifs en faveur des plus fragiles : « solidarité 2013 »

Une vaste opération a été engagée pour les services de santé, sociaux et médicosociaux à travers la mise en place de 9 pôles de solidarité et le maintien des 36 Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), pour garantir une politique de proximité, à taille humaine et partagée. Le maillage des actions est très large et couvre l'ensemble des questions liées à la santé. Chaque projet de construction ou de rénovation s'inscrit dans la démarche Agenda 21 du Conseil général en respectant les critères de Haute Qualité Environnementale (HQE) et l'ensemble sera labélisé BBCeffinergie+ et BEPOS (Bâtiment à Energie Positive). Dans ce dernier cas, Il s'agit d'un label pilote qui s'appuie sur la RT 2012 en application de l'article 4 de la loi Grenelle 1, pour limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs à un maximum de 50 kWhEP/(m².an)

Intégration d'un Coefficient de solidarité dans la Dotation Globale de Fonctionnement des collèges

La Dotation Globale de Fonctionnement a pour objet de couvrir l'ensemble des besoins en fonctionnement des collèges, en dehors des dépenses pédagogiques prises en charge par l'Etat. Fin 2012, les modalités de calcul ont été révisées pour optimiser l'allocation des fonds départementaux aux collèges. Un coefficient de solidarité (CDS) a été intégré, basé sur le profil des publics et le taux d'accès aux équipements sportifs. Le CDS permet d'apporter une aide supplémentaire aux collèges ayant un taux élevé de CSP défavorisées et/ou ne disposant pas d'équipements sportifs en nombre suffisant pour couvrir les besoins en éducation physique et sportive définis par les programmes nationaux. Ce nouveau mode de calcul participe de la volonté d'équité territoriale.



Finalité 2 épanouissement de tous les êtres humains

En Gironde,

Pour le bien-être de tous : SPIRAL se déploie en Gironde

Forts de l'expérience Caravane Rio 21, les acteurs girondins ont bénéficié d'une formation du Conseil de l'Europe à la méthodologie participative SPIRAL, pourdéfinir le bien-être et construire des indicateurs de progrès dans le bien-être avec les citoyens. 70 personnes (collectivités, services de l'Etat, PME, collectifs citoyens, associations) ont été formées sur 2 jours en septembre 2013 lors du séminaire annuel du réseau des A21 de Gironde, Labo 'M21).

Cette méthodologie, mise au point dans le programme européen URBACT par le Conseil de l'Europe avec une communauté de plusieurs centaines de villes, villages, institutions publiques ou privées et de praticiens de différents pays, permet de co-construire, co-réaliser et co-évaluer des plans d'action pour le bien-être de tous, concertés à l'échelle d'un territoire, d'une institution ou d'une entreprise.

En plus des 70 membres du réseau CDA21 formés en septembre 2013, 50 agents, élus et partenaires ont été formés depuis juin 2014. La méthode SPIRAL est une des clefs de la boite à outils de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde, laboratoire de coresponsabilité sociétale pour le bien-être de tous.»

https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Home&redirectpage=wikispiral

Les assises nationales du « Club des territoires Un plus bio » novembre 2013

Le Club des Territoires rassemble en France les collectivités engagées dans des démarches de restauration collective bio et locale. Le département de la Gironde a été adhérent dès le départ et a accueilli ces 1ères Assises en présence de 24 collectivités partenaires, pour échanger sur l'avenir de la restauration collective de qualité en France.

Collèges de Gironde : l'heure du bilan... très positif avec Jean-Luc Gleyze http://www.unplusbio.org

« la généralisation du bio à tous les établissements reste une cible noble, à condition toute-fois que les approvisionnements régionaux augmentent ».

De quoi parle-t-on?

Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature » et pris en compte par la Charte de l'environnement qui reconnaît que « ...l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés sont affectés par certains modes de consommation ou de production ainsi que par l'exploitation excessive des ressources naturelles ». En effet, le développement durable doit avant tout permettre la « satisfaction des besoins et des aspirations des hommes, sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs propres besoins ». Cependant, « les êtres humains ne sont pas seulement des êtres de raison et de besoins ; ils sont aussi des êtres d'émotion et de passion ». Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement suppose de donner à tous les êtres humains accès à la culture et aux pratiques culturelles. Enfin, la dimension démocratique de l'épanouissement humain ne saurait être oubliée.

Vers où aller?

Le Département a un rôle particulièrement important à jouer dans la poursuite de cette finalité. Au plus près des habitants, de leurs besoins et de leurs aspirations, il doit leur permettre d'accéder à l'éducation et à la connaissance de leur environnement. Cette attention à l'épanouissement de chaque individu présent sur son territoire ne doit pas cependant hypothéquer les possibilités d'épanouissement de celles et ceux qui y seront présents demain, ni de ceux et celles qui vivent ailleurs. Jusqu'en 2013, la finalité « épanouissement des êtres humains » s'affirmait à travers 5 objectifs opérationnels et 44 actions. L'acte 3 de l'Agenda 21, confirme les engagements et la coresponsabilité du Département auprès des territoires en mobilisant des actions et des dispositifs en direction des publics les plus fragiles ainsi qu'en renforçant la présence des services départementaux de proximité sur le territoire pour répondre aux trois défis prioritaires.

Défi	Capacité alimentaire	Mobilité choisie	Autonomie énergétique
Indicateur	Population ayant accès à un repas bio/local	Part des familles isolées	% ménages qui satisfont leurs besoins d'énergie
Cible	100%	0%	100%

Pour quelle part?

L'indice d'épanouissement gagne 1,32 points par rapport à 2010. La situation du territoire progresse sensiblement sur la quasi-totalité des thématiques (santé globale de la population, accès aux savoirs, sécurité des personnes, égalité et solidarité). L'action du Département dans le domaine culturel, dans le développement de l'offre de transport, dans la promotion et l'action en faveur d'une alimentation saine a ainsi produit des effets notables. Quelques points de vigilance doivent toutefois attirer l'attention afin de poursuivre les actions en matière de « santé –environnement », avec à titre d'exemple une hausse de la population atteinte d'asthme. De la même manière, l'accessibilité aux personnes handicapées reste un défi majeur en matière de solidarité humaine et territoriale.



Les actions phares de la collectivité en 2013



Sur le défi 1 : la capacité alimentaire

Les épiceries sociales et solidaires

En 2013, la Gironde comptait huit épiceries sociales et solidaires. Elles proposent, pour une faible contribution, des produits variés et de qualité à un public en difficulté. Au-delà de la lutte contre la précarité alimentaire, ces épiceries proposent également des ateliers autour de la santé, du bien-être, de la cuisine, de l'emploi, de la gestion du quotidien et contribuent ainsi à rompre l'isolement des personnes.

Le principe des épiceries solidaires est de tendre à résorber l'exclusion sans favoriser l'assistanat, de respecter la liberté des personnes et de promouvoir leur insertion durable.



Lors de la journée départementale des épiceries solidaires qui s'est tenue en Gironde en novembre 2013, le Conseil Général a réaffirmé son engagement auprès d'associations porteuses des projets d'épiceries dont il partage les valeurs et la philosophie. Les épiceries sociales et solidaires sont des catalyseurs de l'épanouissement des Girondins en situation de précarité par leur apport de réponses concrètes aux questions de santé et de nutrition. L'importance de pouvoir retrouver la capacité à se nourrir correctement se conjugue dans l'épicerie solidaire avec la création de lien social et encourage la reprise de confiance en soi.



Introduction de produits bio et locaux

25 établissements ont été accompagnés en 2013 (+12 par rapport à 2012) à travers la formation des cuisiniers et personnels, l'appui au repérage des filières et des producteurs et le changement des pratiques culinaires. Par ailleurs, le Conseil Général soutient «Un Plus Bio» une association qui regroupe les collectivités et l'association interprofessionnelle Arbio depuis 2012 pour la mise en place d'une alimentation de qualité et l'introduction de produits locaux et bio dans les collèges et autres établissements du département.

50.000 repas servis par jour - 8 millions par an

environ 10% de denrées bio dans les cantines des collèges

Sur le défi 2 : mobilités choisies

Agir sur les temps de déplacement au service de tous

La question des déplacements s'est accrue avec le développement périurbain. A l'échelle du département girondin, la lutte contre l'isolement des familles passe par l'émergence de nouveaux espaces qui font lien entre vie professionnelle et vie privée : les tiers lieux. Ces espaces de rencontre entre travailleurs indépendants, télétravailleurs et personnes en situation d'exclusion génèrent de la coopération pour apporter des réponses de proximité. Les Tiers espaces favorisent l'inclusion en gommant la problématique du transport et en encourageant les mobilités choisies. Espaces de proximité ouvert à tous, ils permettent de trouver des solutions proches pour des questionnements divers : retour à l'emploi, usage des outils numériques, partage de compétences...

15 tiers lieux existent en Gironde et 17 sont en projet. http://dynmap.aquitaine.fr/tiers_lieux_aquitains/flash/

Sur le défi 3 : autonomie énergétique

Précarité énergétique : le Fonds Solidarité Logement

Le Fond Solidarité Logement intervient auprès des publics relevant du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées, essentiellement les personnes bénéficiant de minima sociaux ou de faibles revenus et celles en situation de surendettement.

L'équipe du FSL, 36 salariés, est mobilisée pour mettre en œuvre des aides préventives en cas d'impayés d'énergie et d'eau. 12 salariés interviennent au domicile des ménages girondins pour des accompagnements individuels, mais aussi dans le cadre d'informations collectives. L'intervention est territorialisée à travers six zones géographiques tenant compte des périmètres des Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion et des Pôles Territoriaux de Solidarités.

En Gironde, les rapports d'activités 2013 du FSL 33 pointent des fluctuations des aides aux impayés d'énergie avec une tendance à la hausse, relativisées par les contraintes budgétaires.

En prévention, 260 diagnostics énergie ont été réalisés en 2013.

En 2013, les aides énergie accordée aux ménages girondins :

- montant moyen de l'aide de 391 euros (+13% par rapport à 2010)
- pour un montant total des aides 3 339 514 euros en 2013 (+ 20% par rapport à 2010) (Source : Rapport d'activités 2013 du FSL Gironde)

Ces actions s'articulent avec les initiatives des partenaires territoriaux (travailleurs sociaux, bailleurs, associations) et les programmes animés (OPAH, MOUS, PIG) afin de s'inscrire dans un réseau d'acteurs et promouvoir une approche intégrée des réponses aux problématiques logement-énergie du public visé par le FSL.

Le réseau « Préca Energie 33 »

La consommation énergétique des habitations répond à un besoin fondamental pour l'épanouissement des êtres humains. S'assurer que tous les ménages satisfont leurs besoins d'énergie est l'indicateur choisi pour évaluer bien-être et satisfaction.

Le CREAQ anime en Gironde le réseau Préca Energie 33 depuis 2009 et bénéficie d'un financement Ademe du Département de la Gironde et de l'ensemble des territoires adhérents depuis 2012. En 2013, le réseau a étoffé ses missions et a été en mesure de proposer de nouveaux axes de travail :

- Dispositif d'accompagnement aux ménages en précarité énergétique
- Accompagnement des collectivités sur la lutte contre la précarité énergétique
- Participation à l'Observatoire National de la précarité énergétique via un focus territorial.

Le CREAQ contribue à la constitution de cet Observatoire, avec le Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER), pour recenser les initiatives girondines de lutte contre la Précarité Énergétique.



Exercer sa coresponsabilité territoriale

Incroyables comestibles

Lancé par la Britannique Pam Warhurst, incroyables comestibles est un mouvement citoyen et un nouvel art de vivre sur les territoires aux quatre coins du monde. Le projet est de transformer les villes en potagers gratuits parce que: Pour planter des légumes pour les autres, et faire des émules.

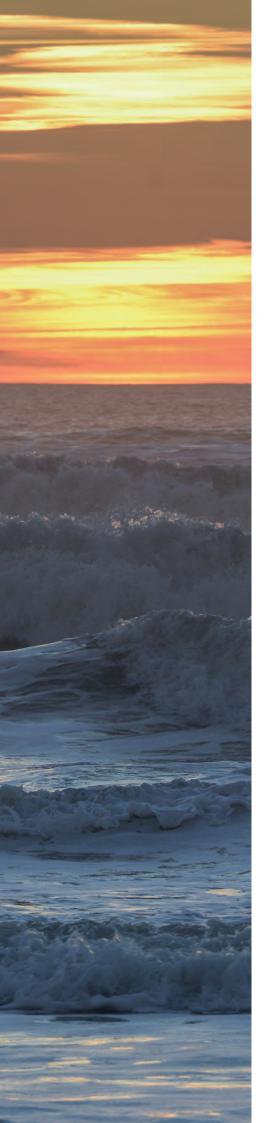
Parce que ça nourrit, ça réapprend à manger local.... et ça rapproche les voisins et les citoyens du monde entier.

http://www.incredible-edible.info



Une concertation renforcée avec les collèges avec l'expérimentation du dialogue partenarial et contractuel

7 établissements volontaires se sont engagés dans une démarche expérimentale partenariale et contractuelle. A travers ces modes de concertation impliquant de nombreuses parties prenantes, le Conseil général entend optimiser l'affectation des moyens mis à disposition de chaque collège pour le bien-être de tous les collégiens pour mettre en synergie les objectifs prioritaires des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) avec ceux définis par les politiques éducatives du Département . Cette démarche innovante du Département a été initiée avant la Loi Peillon qui définit un nouveau de gouvernance à travers les contrats tripartites, et sera poursuivie dans ce cadre. Les contrats tripartites seront conclus entre l'Etat, les collectivités territoriales de rattachement et les établissements pour déterminer les objectifs à atteindre par établissement afin de satisfaire aux orientations nationales et académiques.



Finalité 3

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

En Gironde.

« Bougez futé » : en route vers la mobilité durable

La voiture est le mode de déplacement le plus utilisé sur le territoire. L'enjeu principal est d'inciter à l'usage des transports et d'initier les publics en difficulté aux modes de déplacements doux. En réponse à cette problématique, l'association Voiture & Co, avec le soutien du Conseil Général et de la CUB a développé une plate-forme de mobilité pour proposer à tous les publics des services de mobilité visant à renforcer l'utilisation des transportscollectifs, valoriser les actions mobilité existantes, ou créer de nouveaux services manquants sur l'agglomération... « Bougez futé », c'est aussi un point d'information et de conseil à destination des personnes en insertion (professionnelle et sociale) et d'accompagnement et mise en place de solutions de transport (micro-collectif, vélo à assistance électrique, voiture ou scooter électrique).

3° anniversaire de la convention d'engagement volontaire des acteurs (CEV) en mars 2013

Le Conseil Général de la Gironde et la Fédération Régionale des travaux Publics d'Aquitaine ont organisé le 29 mars 2013 une conférence à l'occasion du 3e anniversaire de la signature de la déclinaison locale de la Convention d'engagement volontaire nationale du 25 mars 2009. Cet anniversaire a permis de rappeler le contexte « d'implication sans précédent de tous les acteurs», dans lequel cette convention, l'une des toutes premières, a été signée au niveau local, dans une perspective de coresponsabilité territoriale, énergétique et environnementale. Selon le conseiller général délégué au développement durable du Conseil général et le Vice-président du Conseil général en charge des Infrastructures et de la Sécurité routière, » un cap a été franchi dans l'amélioration de la performance globale grâce à une appropriation générale très forte face à des enjeux conséquents, et en rappelant le rôle d'exemple joué par l'acteur public Conseil général en Gironde avec près de 230 millions d'euros d'investissements dont 50 millions pour les seules infrastructures ».

De quoi parle-t-on?

La lutte contre le changement climatique constitue une priorité mondiale et un enjeu majeur de solidarité entre les territoires et les générations dans un contexte de hausse inéluctable du coût de l'énergie et d'aggravation des effets du changement climatique. Les collectivités locales ont une responsabilité forte en tant que décideurs locaux à travers les plans climat énergie territoriaux, la réduction des gaz à effet de serre et une meilleure maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

« Nous n'avons plus le choix. Nous savons que plus de 30% des ressources de la planète vont être épuisées. Il faudra apprendre à vivre sans ces ressources. Je parle du pétrole, de l'aluminium...Commençons dès aujourd'hui à construire ces alternatives. » Parole extraite de 33 Tours.

Vers où aller?

L'acte 2 de l'Agenda 21 avait identifié 28 objectifs opérationnels regroupant 128 actions pour répondre aux objectifs de la Stratégie Nationale de Développement Durable et de la loi Grenelle II en matière de lutte contre le changement climatique. L'acte 3 de l'Agenda 21, confirme les engagements et la coresponsabilité du Département auprès des territoires. L'ambition du bien-être de tous anime cette volonté de tendre vers une production et une consommation plus respectueuses.

Défi	Capacité alimentaire	Mobilité choisie	Autonomie énergétique
Indicateur	Emissions de GES liés à la production alimentaire	Baisse des émissions de GES liées aux transports	Réduction des émissions de GES
Cible	Divisé par 4	40%	Divisé par 4/2008

Le nouveau Plan Climat Air Energie 2013-2017, plus ambitieux dans ses résultats et actions prend en compte tous ces enjeux. Pour tout savoir, consulter le plan climat 2013-2017. http://www.gironde.fr/pcet33.pdf

Pour quelle part?

L'indice gagne plus de 7 points. En matière climatique, la situation est contrastée. En effet, l'Aquitaine est le territoire métropolitain le plus exposé aux aléas climatiques et celui qui a connu la plus forte progression des hausses globales de température. L'effort fourni par l'ensemble des acteurs sur le territoire girondin, comme malheureusement la déprise économique, a permis une baisse des émissions de gaz à effet de serre au cours des quatre dernières années. On constate également une baisse des catastrophes naturelles liées au climat. Toutefois le caractère imprévisible de ces aléas et les indicateurs montrant une hausse de l'érosion littorale, des retraits gonflement argile ou encore une hausse continue de la température moyenne doit inciter à poursuivre plus que jamais collectivement les actions engagées tant sur le plan de la prévention du changement climatique que sur le plan de l'adaptation et la gestion des risques.



37 %
des émissions de GES
sont imputables
aux transports

Chaque girondin
réalise en moyenne
3,9 déplacements
par jour
3,7 /j / personne
en France

La durée moyenne journalière affectée aux déplacements est de **75 min** 66 minutes en France

70 %
des déplacements
se font en voiture
65 % en France
+ de 80 %
des km parcourus
se font en voiture

Les actions phares de la collectivité en 2013



Sur le défi 1 : la capacité alimentaire

ClimAgri : une démarche active de développement durable dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie.

A travers la démarche ClimAgri le Conseil Général affirme son ambition de définir les actions à renforcer ou à amorcer afin de réduire les émissions de GES dans l'agriculture et la sylviculture. ClimAgri® est un outil orienté sur l'analyse énergétique et GES détaillés des territoires agricoles et forestiers, qui a été développé par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Energie). Il permet d'évaluer le potentiel nourricier d'un territoire et la possibilité de production en circuits courts (restauration collective). Il a pour finalité de valoriser les services environnementaux apportés par les secteurs agricoles et forestiers notamment en termes de stockage de carbone ou d'énergie renouvelable ainsi que d'établir différents scénarios d'impacts carbone en fonction des actions menées. Il repose sur une double phase de diagnostic, du département et de quelques territoires ciblés, avant la mise en place d'un plan d'actions auprès des filières agricoles et sylvicoles du territoire. http://www.climagri-cg-gironde.fr/actualites



Promotion des circuits courts : l'exemple du groupement d'achats de denrées collèges et lycées

L'approvisionnement à travers le groupement d'achats, coordonné par le Lycée Victor Louis à Talence, a permis d'augmenter l'utilisation des circuits courts et du bio. Le Conseil Général soutient ce groupement par la mise à disposition de moyens humains et incite les collèges à intégrer ce dispositif dans leurs processus d'achat. 77 collèges utilisateurs du groupement (74% des établissements).

http://bit.ly/ZTfjym

Le collège Michel Montaigne à Lormont

Classé en Zone d'Education Prioritaire, le collège Montaigne est labellisé « ambition réussite ». Sa construction répond à la politique énergie mise en place par le Conseil Général : diversification des sources d'énergie renouvelable: production d'eau chaude sanitaire (ECS) solaire, production d'énergie par panneaux photovoltaïques et connexion au réseau de chaleur rive Droite Energie, un réseau de chaleur urbain et citoyen.

La Construction du 104e établissement du département : le collège de Lacanau

Le nouveau collège de Lacanau a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2013. D'une capacité d'accueil de 500 élèves, cet établissement répond aux besoins de la poussée démographique constatée dans l'ensemble du Médoc. Il s'agit d'un bâtiment très performant au niveau environnemental, intégrant 9 critères prioritairement traités en conformité avec le référentiel «bâtiments durables « de l'agenda 21 de la Gironde. Le contrat d'usage a fait l'objet d'une signature «bail vert»

Impact des mesures sur les collèges

- ----> Baisse charges d'exploitation des collèges : 300k€ /an
- Economies d'eau: 60 000 m³ / an
- Economies de CO2 : 1500 tonnes /an soit l'équivalent de 1000 voitures /an
- La facture Fluides et énergies des 104 collèges est stable depuis 2008 (5.4 M d'euros), malgré l'augmentation du nombre de collégiens et du coût de l'énergie.

Sur le défi 2 : mobilités choisies

Livre blanc des mobilités : Diminuer l'impact environnemental des déplacements en réduisant la dépendance à la voiture

La Gironde est le plus vaste département métropolitain avec une très forte croissance démographique. La place de l'automobile reste élevée avec des impacts sur la circulation, particulièrement importants dans l'agglomération bordelaise. Le Département est un acteur majeur de la mobilité girondine, à travers les investissements réalisés pour proposer une offre complète de transport : routes et pistes cyclables, réseaux de transports scolaires et cars interurbains. Par ailleurs, pour répondre aux problématiques de l'étalement urbain, le Département est engagé dans une démarche dénommée TransGironde Mobilités 2030 matérialisée par le Livre Blanc des Mobilités.

L'un des objectifs du livre blanc est de proposer une offre de transport en commun intensifiée pour améliorer les services, en faciliter l'accessibilité pour les publics contraints (plateforme mobilité insertion) et encourager les nouvelles mobilités, que ce soit à travers le développement de l'attractivité des transports collectifs, le renforcement des modes doux dans l'espace public mais aussi le partage de la voiture.

Les cars TransGironde avec leur tarification unique, enregistrent une hausse de plus de 88% de fréquentation. Le maillage avec les autres réseaux de la CUB (TBC) a été intensifié et l'information en temps réel sur la situation des lignes, a permis d'améliorer la qualité des services pour les usagers.

Sur le défi 3 : autonomie énergétique

Construction responsable et limitation des gaz à effet de serre (GES) : le Département, s'engage dans les collèges en faveur de la préservation de l'environnement.

Des collèges construits ou rénovés selon les critères de l'Agenda 21 du Département :

Pour permettre aux jeunes girondins de vivre dans un environnement plus sain, 10 critères de développement durable s'appliquent aux investissements pour la reconstruction ou la rénovation des Collèges tels que l'utilisation de matériaux en cohérence avec le référentiel «bâtiments durables « de l'agenda 21 de la Gironde, le respect de la RT2012 (article 4 de la loi Grenelle 1, pour limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs), traitement sélectif et des déchets et récupération des eaux pluviales.

http://www.gironde.fr/jcms/c_5097/college

Mise en œuvre d'objectifs environnementaux significatifs pour limiter les Gaz à Effet de Serre (GES)

L'énergie est la première dépense sur le budget de fonctionnement d'un collège. Avec le contrat de chauffage, le Département prévoit le renouvellement des installations techniques de l'ensemble des collèges de la Gironde intégrant un plan de progrès de préservation de l'environnement et d'économies de ressources. Les consommations sont maitrisées à travers la mise en place de la télérelève, dans une partie des collèges avec une prévision d'atteindre 100% des établissements d'ici fin 2015.



Exercer sa coresponsabilité territoriale

Favoriser l'émergence des énergies marines sur le territoire girondin à l'horizon 2020

A travers le Schéma Départemental des Energies Renouvelables (SDEnR), le Département apporte sa contribution à la connaissance des gisements et à l'analyse des perspectives de développement des énergies renouvelables dans le département. Parmi les filières d'avenir, les énergies marines et l'éolien offshore représentent un potentiel important et s'intègrent dans le futur mix énergétique. Ainsi le Département a souhaité accompagner les initiatives d'avenir, en contribuant notamment au soutien d'un projet emblématique porté par l'Association de préfiguration de l'institut d'excellence en matière d'énergies décarbonées (IEED) « France Énergies Marines », dont l'objectif est de réaliser un « Site d'Essai Estuarien National pour l'Essai et l'Optimisation d'Hydroliennes » (SEENEOH). Le projet doit permettre d'analyser le potentiel hydroélectrique de la Garonne au niveau du Pont de pierre à Bordeaux et de tester des hydroliennes en situation réelle. Le pilotage du projet est assuré par le bureau d'études Energie de la Lune. Selon une étude du Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain (GIP) publiée en 2013, le potentiel hydraulique est estimé à 104 Mgwatt en Gironde

Des marchés de Conception Réalisation Exploitation Maintenance (C.R.E.M) conclus sur la restructuration de deux collèges.

Les C.R.E.M sont des contrats qui associent l'exploitation ou la maintenance à la conception et à la réalisation de prestations afin de remplir des engagements chiffrés de performance de qualité de service et d'efficacité énergétique. Dans l'attribution de deux marchés, le Conseil général a fait le choix d'engager un dialogue compétitif en signant deux contrats pilotes « C.R.E.M », en totalité auprès d'un groupement composé d'opérateurs économiques de conception et d'entreprises exploitantes ,pour la rénovation du collège d'Ambarès, et en exploitation et maintenance pour une partie du bâti du collège de Cadillac.



Finalité 4

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

En Gironde,

Création du réseau biodiversité de la Gironde

Le Réseau Biodiversité de Gironde (RBG) s'est constitué en 2012 à l'initiative du Conseil Général de Gironde et vise à contribuer au « droit à l'information du citoyen » Les travaux du réseau consistent à faciliter et partager la connaissance sur la biodiversité en Gironde. Il complète ainsi les dispositifs existants au niveau régional (Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, Observatoire Flore Sud Atlantique), ou local (Réseau Nature de la Communauté Urbaine de Bordeaux...). Le département assure la surveillance foncière de 16 000 hectares et entretient 5 000 hectares d'ENS (ensembles naturelles sensibles).

De quoi parle-t-on?

La biodiversité est une composante essentielle de la durabilité des milieux et des écosystèmes dont dépendent les êtres humains. Les biens et services apportés par la biodiversité sont innombrables et pour la plupart du temps irremplaçables, il convient de les protéger pour le bien-être de tous. La conservation des écosystèmes est essentielle pour un développement durable des ressources, dont l'eau est partie intégrante. La France s'est dotée depuis 2011 d'une nouvelle stratégie sur la biodiversité, et les territoires, à travers leurs politiques dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux naturels, interviennent sur ces aspects.

Vers où aller?

L'acte 2 de l'Agenda 21 identifiait 19 objectifs opérationnels d'amélioration déclinés en 92 actions. L'acte 2 de l'Agenda 21 identifiait 19 objectifs opérationnels d'amélioration déclinés en 92 actions. L'acte 3 confirme les trois axes majeurs suivants pour contribuer à la protection de la biodiversité.

Défi	Capacité alimentaire	Mobilité choisie	Autonomie énergétique
Indicateur	Consommation de produits phytosanitaires	Utilisation de ressources non renouvelables	Utilisation de ressources renouvelables
Cible	0%	0%	100%

Pour quelle part?

L'indice gagne 5 points, cependant l'analyse nécessite un regard attentif. En effet, globalement la situation du territoire girondin est nettement plus positive que la situation moyenne des départements français. La politique de l'eau, de préservation des espaces naturels, la convention d'engagement volontaire en matière d'infrastructures contribuent notamment à cette situation différenciée. Il est également important de noter la hausse sensible de l'agriculture biologique et la baisse du recours aux engrais azotés en Gironde. Ceci ne doit toutefois pas occulter la fragilité de l'écosystème qui continue de connaître une forte pression, en particulier sur les zones humides et sur les espèces fragiles. Les points de vigilance ont notamment trait à la hausse continue des concentrations en nitrate ou encore, en lien avec l'indice précédent, à l'importante progression du nombre de jours par an où la qualité de l'air est mauvaise.



650 exploitations certifiées AB

+ 15% par rapport à 2010
le seul département d'Aquitaine à
avoir atteint plus de 6% de surfaces
agricoles bio sur son territoire
(Objectifs du Grenelle II)
Le département de la Gironde
a obtenu en 2012
le label Territoire BIO Engagé

200 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

couvrent 191 411 ha soit près de 20 % de la surface terrestre totale du département source : données ARMEN DREAL Aquitaine, traitement ORE + de 47.000 personnes

accueillies sur les espaces naturels Girondins en 2013

Les actions phares de la collectivité en 2013



Sur le défi 1 : la capacité alimentaire

Soutien aux pratiques agricoles durables

L'agriculture biologique présente un intérêt majeur pour la protection des eaux et de la biodiversité, du fait de l'interdiction d'emploi de traitements phytosanitaires de synthèse. Depuis 2009, le Conseil Général renforce son soutien aux pratiques agricoles durables visant à économiser eau et énergie, maîtriser les pollutions diffuses, favoriser la biodiversité, protéger les sols et les paysages. La promotion des circuits courts contribue à la réduction de l'impact des activités agricoles sur le territoire et fait partie intégrante de la politique du Département. Citons par exemple le dispositif **CREAG33**, un contrat d'une durée de trois ans qui apporte aux organismes professionnels partenaires une garantie sur la viabilité et la pérennité de leur projet. Les exploitations agricoles, les groupements et les entreprises qui valorisent les produits girondins peuvent souscrire au « CREAG 33 » La création ou le maintien d'emplois, le développement de l'activité et de la commercialisation de proximité et des pratiques respectueuses de l'environnement sont indispensables pour bénéficier de ce contrat.

Une politique de gestion rationnelle de l'eau potable à l'échelle du territoire

En Gironde, plus de 98% des volumes à destination d'un usage en eau potable sont extraits de quatre nappes souterraines profondes, dont l'eau est de bonne qualité. Il s'agit d'une particularité en France et devant la forte croissance attendue de la population girondine, l'évolution constante des besoins en eau ne sera pas soutenable au regard des enjeux de notre développement durable. Son intensité dépend aussi d'autres facteurs : les conditions climatiques, l'évolution des comportements et de la technologie.

Le Département, intervient depuis 1960 dans le domaine de l'eau et a engagé une politique volontariste de maîtrise de la consommation d'eau, selon les orientations du SAGE Nappes Profondes de la Gironde pour diminuer les prélèvements dans les nappes profondes déficitaires. Il s'agit du premier schéma de gestion des nappes profondes en Europe.

Des actions d'accompagnement des communes ont ainsi été mises en place pour une gestion raisonnée de l'utilisation de l'eau et différents projets ou manifestations menés par le Département pour sensibiliser l'ensemble des acteurs. Tous les acteurs de l'eau sont mobilisés dans l'objectif de diminuer l'empreinte d'un habitant sur la ressource, c'est-à-dire le volume prélevé pour l'alimentation en eau potable divisé par le nombre d'habitants, à 75m3/an/habitant.



Billet courant vert

A travers sa politique en faveur de l'éco-citoyenneté, le Conseil Général de la Gironde a mis en place des actions d'éducation et d'initiation à l'environnement, tels que les billets courant vert, un appel à projet destiné aux collèges publics ou privés. Les objectifs « des billets courant vert » sont de sensibiliser les élèves aux enjeux de préservation des milieux naturels et de l'environnement, et développer leurs consciences sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Une subvention est accordée par le Conseil général, à destination des associations et structures d'éducation à l'environnement qui réaliseront les interventions auprès des collégiens dans le cadre des projets « Billet courant vert ».

8° édition Raid Nature 2013 des collégiens de Gironde

Le 29 mai 2013, 157 équipes de 5 collégiens de classes de 6ème et de 5ème, accompagnées d'un professeur ont participé à cette 8ème édition du Raid Nature des Collèges qui s'est déroulée sur le Domaine d'Hostens. Plus de 60 collèges girondins étaient représentés.

Sur le défi 2 : mobilités choisies

Préserver la biodiversité et viser l'exemplarité : les conventions d'engagement volontaire

En matière de voirie, un partenariat avec les organisations professionnelles dont la Fédération Nationale et Régionale des travaux publics (FRTP) est engagé dans le cadre de la Convention d'Engagements Volontaires (CEV) avec des engagements sur la création d'une signalétique spécifique (SdTF) sur les zones de sensibilités écologiques, la sensibilisation des personnels de chantiers et prestataires pour une mise en œuvre du triptyque ERC (éviter, réduire, compenser) ainsi que des objectifs chiffrés d'ici 2020. Ce partenariat s'exprime également à travers l'émergence d'une filière locale en lien avec les engagements de la voirie durable (enrobés tièdes, récupération des matériaux, sécurité...) Un avenant a été signé en juillet 2014, qui élargit le champ des parties prenantes incluant la Communauté urbaine de Bordeaux et le Conseil régional d'Aquitaine ainsi que le recours aux clauses sociales.

Sur le défi 3 : autonomie énergétique

Convention d'engagement volontaire : réduire de façon significative les émissions de Gaz à effet de serre

La réduction significative des GES fait partie de l'engagement de la CEV. En 2012 l'émission produite par les entreprises de construction routière a été réduite de 10% en comparaison à 2009. L'objectif de réduction a été fixé à 33% pour 2020. Parmi les pistes retenues, l'abaissement de la température des produits routiers. Un enrobé tiède économise entre 15 et 20% d'énergie et d'émissions de Gaz à effet de serre (GES). Lors de sa fabrication il est entre 40 et 50% pour un enrobé semi tiède.



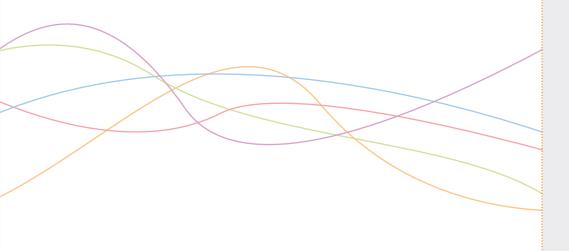
Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Gironde

Ils contribuent à un développement harmonieux du territoire et représentent un patrimoine reconnu pour ses qualités écologiques qui bénéficie de l'action et d'une gestion adaptée du Département pour le préserver. Le schéma Départemental pour les espaces naturels sensibles, traduit l'engagement du Département, qui a adopté dès 2006, la «charte Nationale des Espaces Naturels sensibles». Ce schéma propose 4 orientations stratégiques pour : Préserver la biodiversité remarquable et ordinaire de la Gironde en tant que patrimoine partagé, Faire connaître et valoriser le patrimoine naturel de la Gironde auprès d'un large public. Cette valorisation s'accompagne d'actions de sensibilisation auprès de jeunes publics (billets verts), de prévention sur la gestion des déchets et des consommations énergétiques. Développer les partenariats et un réseau écologique départemental pour démultiplier les actions ; Coordonner et intégrer la vision ENS dans la politique générale du Département pour une meilleure prise en compte des écosystèmes dans le développement équilibré des territoires girondins.

AMÉNAG'EAU - Une offre de services unique en France à la disposition des collectivités girondines

Le Département a lancé en octobre 2013 la mission AMÉNAG'EAU. (Assistance territoriale sur l'AMÉNAGement du territoire et l'EAU) pour promouvoir le dialogue entre l'ensemble des acteurs de l'eau et ceux de l'aménagement du territoire y compris les services de l'Etat sont aussi parties prenantes.

Proposé en expérimentation sur 6 années, AMÉNAG'EAU est une offre d'ingénierie totalement novatrice qui permet d'apporter un outil de capitalisation des connaissances et un appui méthodologique de programmation à l'échelle des PLU (Plan Local d'Urbanisme), SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) et InterSCoT. L'objectif d'AMÉNAG'EAU est d'anticiper sur le développement de son territoire en développant des outils pour comprendre les enjeux de l'aménagement et offrir des garanties à l'ensemble des Girondins dans une logique de solidarité, d'équité et d'aménagement de l'espace.





Finalité 5

Dynamique de développement selon des modes de consommation et de production responsables

En Gironde,

Campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire

Le Département a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire une action phare pour la réduction des déchets. Deux cahiers de préconisations et de retours d'expérience ont été élaborés avec l'ADEME et ses partenaires afin de limiter le gaspillage alimentaire dans la restauration collective et au sein des ménages. Ces recommandations ont été concertées avec différents acteurs de la restauration collective publique et privée, de collectivités locales ayant la compétence déchets, d'associations environnementales et de consommateurs, de chambres consulaires et d'universités.

Alternatiba Gironde, octobre 2014

Lancé en 2013, la dynamique Alternatiba Gironde rassemble aujourd'hui plus de 250 bénévoles et 140 organisations : organisations écologistes, sociales, de solidarité internationale, douze commissions thématiques proposant réflexion et alternatives qui peuvent aider à faire face aux problématiques engendrées par le changement climatique. 15.000 participants à cet évènement.

Le Département de la Gironde distingué par le palmarès de l'écologie du magazine La Vie en 2013

95 départements ont été passés au peigne fin et huit critères retenus : la consommation durable, la protection de la biodiversité, l'agriculture biologique, la gestion des déchets, l'Agenda 21, les énergies renouvelables, la qualité de l'eau, la qualité de l'air. Le Département de la Gironde arrive en tête sur le critère consommation durable.

De quoi parle-t-on?

Le rôle des collectivités territoriales en la matière découle de leur proximité avec les acteurs de la production et de la consommation qui vivent, produisent et consomment sur leurs territoires. Leur propre responsabilité est engagée dans les choix par lesquels elles engagent l'avenir de leurs territoires, à travers la coresponsabilité de leur gestion et de leur consommation ainsi que par le biais des services qu'elles rendent aux entreprises et à la population.

Vers où aller?

Le Conseil Général de la Gironde déploie des solutions pour sensibiliser, aider à l'amélioration et favoriser l'émergence de la responsabilité de chacun. Jusqu'en 2013, la politique de consommation et production responsables s'affirmait à travers 8 objectifs opérationnels et 41 actions. L'acte 3 de l'Agenda 21, confirme les engagements et la coresponsabilité du Département auprès des territoires à travers les cibles prioritaires suivantes :

Défi	Capacité alimentaire	Mobilité choisie	Autonomie énergétique
Indicateur	% denrées alimentaires dans les déchets ménagers Production énergétique locale décentralisée	Part de déplacements en mode doux ou collectifs	Production énergétique locale décentralisée
Cible	0% 100%	40%	100%

Pour quelle part?

l'indice en hausse de plus de 10 points entre les deux périodes, montre l'engagement du secteur économique dans le développement durable. Le secteur alimentaire a connu une importante conversion vers le développement d'une agriculture responsable et de proximité. La part des exploitations sous signe de qualité est parmi les plus importantes constatées en France et la création de nouvelles entreprises accompagnées, notamment dans le secteur de l'environnement sont en progression sur la période. La politique départementale en matière de soutien à l'économie sociale et solidaire initiée en 2014 montre plus que jamais son intérêt en soutien à un secteur dont la part relative a tendance à diminuer. Enfin il est à noter que la mention explicite du développement durable dans les marchés publics connait une très forte baisse en Gironde, ce qui doit être un point d'alerte, tant la commande publique apparait comme un levier économique majeur et un signal en direction du secteur privé.

Indice dynamique de développement



en 2013

923 000 tonnes

de déchets ménagers et assimilés ont été collectés en Gironde,

soit

615 kg

+ de 20 kg

d'aliments par personnes sont gaspillés chaque année à domicile dont 7kg encore emballés.

Soit un gaspillage par famille et par an (moyenne France) de

400€

nombre d'heures d'insertion dans les derniers collèges construits

3250 heures

2835 heures

Collège Michel Montaigne de Lormont

Les actions phares de la collectivité en 2013



Sur le défi 1 : la capacité alimentaire

Diminuer la part de déchets organiques dans les déchets ménagers

Le département mène une réflexion active sur les pratiques du compostage, à partir d'un constat national : La pratique du compostage permet de diminuer de 4oKg/an/habitant le poids de sa poubelle. En encourageant cette pratique, tant par les initiatives individuelles que collectives, il contribue à diminuer la part de déchets organiques dans les déchets ménagers. Les actions en faveur du compostage s'inscrivent dans la mise en œuvre du Plan Départemental de Prévention des Déchets mené conjointement avec l'ADEME depuis 2009 pour une durée initiale de 5 ans. Ce Plan prend également en compte la sensibilisation au gaspillage alimentaire, autre source importante de déchets « évitables » devenue une action phare dans la politique départementale de réduction des déchets. http://www.gironde.fr/jcms/c_5104/prevention-et-gestion-des-dechets

Prélèvement ressource en eau : le programme MAC EAU



Le programme MAC Eau s'inscrit dans la démarche des actions entreprises par le Département et notamment le projet SAGE, pour réduire la demande en eau potable et les prélèvements réalisés sur les nappes profondes du Département, afin d'apporter un nouvel éclairage sur l'impact des actions d'économie d'eau potable à l'échelle du territoire. Le programme comporte deux volets : la distribution d'équipements d'économie d'eau à des cibles et zones identifiées et la mesure de l'impact réel. Un échantillonnage de 5000 ménages représentant la diversité des habitants girondins a été constitué et permettra de mieux comprendre l'efficacité et l'impact de ces actions. Des distributions des équipements d'économies d'eau sont prévus jusqu'à début 2015. Les mesures se veulent optimales et transposables à d'autres territoires français et européens et sont associées aux projets de lutte contre la précarité énergétique soutenus par le Départements : les 4 associations sélectionnées sont associées aux impacts en distribuant des kits à des foyers modestes.

270 communes sont engagées dans l'opération MAC EAU, soit plus de 50% du territoire dont 23 communes sur les 28 de la CUB.

30 ooo kits d'économie d'eau ont déjà été distribués à 13% des ménages girondins et une grande majorité des bailleurs ont équipé une partie des logements sociaux.



Eduquer à l'écocitoyenneté auprès des collèges et de la communauté éducative : l'Agenda 21 des collèges

Sur l'année scolaire 2013-2014, deux collèges ont été accompagnés à refonder leur Agenda 21 avec la méthode SPIRAL.

Cette expérimentation a été très positive et fera l'objet d'un cahier de retour d'expériences girondines, Cahier du Labo'M21, à paraître en novembre 2014.

Bail vert

Tous les nouveaux établissements sont construits ou rénovés selon le référentiel «bâtiments durables « de l'agenda 21 de la Gironde, dont l'un des objectifs est de garantir un cadre de vie confortable aux utilisateurs, notamment aux collégiens. Un bail vert représentant l'engagement réciproque entre le collège et le Département est ainsi signé à son inauguration et un guide de l'usager remis. Les utilisateurs de ce nouveau collège sont sensibilisés à ses caractéristiques Développement Durable, afin d'en avoir un usage des plus adaptés et d'atteindre les résultats escomptés en terme de consommation.

Plateforme CERHES : un atout majeur pour l'accompagnement responsable et la pérennisation du monde agricole girondin

CERHES est un regroupement de 6 associations agricoles de Gironde (Groupement pour le Développement Agricole Féminin, Association des Salariés de l'Agriculture, Association Solidarité Paysans, Fédération des Groupements d'Employeurs Agricoles et Ruraux, Service de Remplacement des agriculteurs girondins, AFOCG -formation collective à la gestion) qui soutiennent le développement des populations rurales et des petites exploitations agricoles ainsi que de la préservation des métiers de l'agriculture :

Cette plateforme, qui regroupe 1435 adhérents, a répondu à l'appel du Département, en se regroupant pour mutualiser leurs expériences et leurs compétences. Elles ont reçu le soutien technique de l'Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement Aquitaine (IFAID) pour renforcer leurs actions sur tout le territoire girondin afin de mieux répondre aux attentes de leurs adhérents pour proposer de nouveaux services.

Le CERHES est la première plateforme de ce type en France et l'une des seules à s'être engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

Sur le défi 2 : mobilités choisies

Manifestations responsables

En réponse aux centaines d'évènements culturels, sportifs ou professionnels organisés en Gironde tout au long de l'année qui impactent notre environnement par le regroupement sur un espace réduit et pendant un temps restreint de participants en nombre, le Département s'est engagé dans une démarche visant à favoriser la mise en place de «manifestations responsables».

Prendre en compte la desserte du lieu de l'événement par les transports collectifs ou doux, c'est déjà s'assurer de baisser l'empreinte environnementale de son événement. Le Conseil général déploie un guide destiné aux organisateurs et une communication incitative invitant les participants à se tourner vers des solutions alternatives qu'il met en place : TransGironde dédié, train, co-voiturage...

Sur le défi 3 : autonomie énergétique

Le schéma Départemental des Energies renouvelables (SDEnR)

Par l'élaboration du SDEnR, dès 2010, le Département a apporté sa contribution à la connaissance des gisements et à l'analyse des perspectives de développement des énergies renouvelables dans le département.

Le SDEnR dresse un état des potentialités de chaque filière et définit leurs conditions de développement. Plusieurs filières sont présentées : le bois énergie, le solaire thermique et photovoltaïque, la méthanisation, l'hydroélectricité, l'éolien terrestre et la géothermie profonde, auxquelles s'ajoutent les énergies marines et l'éolien offshore.

Au même moment était lancé un appel à projets pour favoriser l'émergence des énergies renouvelables (EnR) sur les territoires girondins à l'horizon 2020 qui a permis d'accompagner 6 initiatives girondines : la communauté de communes de l'Estuaire, les communes du Porge et de Salaunes, de Carbon Blanc, Pessac et Libourne.

L'aide du Département à la réalisation de projets exemplaires et reproductibles

Département accorde son soutien financier à la réalisation d'études de préfaisabilité et d'investissement des filières énergies renouvelables. Elles ont pour objectif de définir la faisabilité technique et économique des projets, ainsi que d'envisager ceux-ci au regard de leurs impacts sur l'environnement. Cette aide s'adresse aux porteurs de projets collectifs tels que les communes et leurs groupements, ainsi qu'aux porteurs de projets agissant dans le champ des compétences départementales (EHPAD ...).



Exercer sa coresponsabilité territoriale

Vers des territoires autonomes ou à énergie positive

Le schéma Départemental des Energies renouvelables (SDEnR).

Dans son Plan Climat Air Energie, le Conseil général intervient dans le domaine énergétique sur son territoire. Son implication se joue en priorité au niveau de la maîtrise de la consommation énergétique de son patrimoine communal et de son territoire, du développement de la production décentralisée d'énergie et de l'adaptation des réseaux de distribution à l'ajout de cette nouvelle production.

La Gironde, notamment dans le cadre de sa politique de développement des énergies renouvelables et pour optimiser la répartition des installations de production décentralisée, étudie l'impact des changements climatiques sur les réseaux locaux de transport-distribution énergétique.

Partie 3 L'ambition de l'Acte 3

Territoire de coresponsabilité sociétale pour le bien-être de tous

L'enjeu a été de redonner du souffle et du « bon sens » pour bâtir cet Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde. Il s'est agit de permettre à chacun de se sentir concerné, impliqué et de pouvoir contribuer à la construction d'un bien-être collectif. Au travers la méthode Spiral (cf finalité 2), nous sommes allés à la rencontre des Girondins, habitants, professionnels et élus avec une question simple : « c'est quoi pour vous le bien-être ? ». C'était aussi le moyen de déterminer des responsabilités partagées et d'assumer les siennes. Les résultats de cette consultation ont permis de mettre en avant trois grands défis capables de faire vivre le « bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain » sur le territoire girondin, en visant la coresponsabilité sociétale : la capacité alimentaire, les mobilités choisies, l'autonomie énergétique.

Au terme d'une décennie d'Agenda 21, l'Acte 3 propose de revenir à la source, au sens, pour voir plus loin...durablement, en posant des questions fondamentales.

- ---- Quoi faire?
- ---- Comment le faire ?
- --- Comment mesurer ce que l'on fait ?
- = Et surtout pourquoi le faire ? C'est à cette dernière question qu'il s'agit désormais de répondre.

Ces questionnements se traduisent notamment en cibles à atteindre, ambitieuses mais réalistes sur chacune des cinq finalités du développement durable.

Extraits du Récit des 10 ans d'Agenda 21 réalisé par Saga21



La référence au bien-être de tous sous-entend les valeurs d'égalité et d'équité, de droits égaux pour tous et de droit à une vie digne pour tous. Le concept de bien-être conduit à élargir les droits au-delà des droits matériels pour inclure également les droits immatériels. ,,

Extrait de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde, source Conseil de l'Europe

Les défis prioritaires à relever pour le bien-être de tous pour aujourd'hui et pour demain

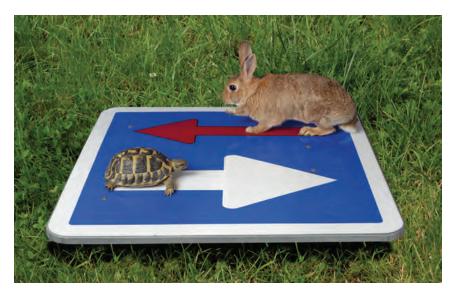


Défi 1: « Capacité alimentaire » - Défi prioritaire de l'Acte 3



Il s'agit en premier lieu de garantir un accès à l'alimentation pour tous : une alimentation saine, équilibrée, produite localement et accessible financièrement. Ce défi est donc particulièrement transversal et la priorité du Département. En effet, il suppose d'aborder l'alimentation dans son aspect le plus large : de la graine jusqu'au déchet alimentaire, en passant par l'enjeu majeur de l'aménagement du territoire (préservation du foncier, protection des espaces de production alimentaire, développement équilibre du territoire départemental respectueux des grands équilibres sociaux et écologiques), la question de la sécurité alimentaire comme de l'évolution du système agro-alimentaire, agro-industriel et agro tertiaire en veillant a la pérennité de l'emploi et des revenus, en particulier dans les zones de fragilités sociales. Il suppose également de développer les nouveaux circuits de production et de distribution (économie circulaire, rapprochement entre producteurs alimentaires et « mangeurs ») et d'appuyer les nouvelles formes de solidarité par la réappropriation de l'acte alimentaire au quotidien. Il s'agira donc d'appréhender, sans s'y perdre, la complexité du sujet, la chaine des interactions et la cartographie multisectorielle des acteurs concerne, afin de garantir la cohésion aussi bien sociale que territoriale dans un système d'évolution rapide et multifactorielle.

Défi 2 : « Mobilités choisies »



Les mobilités choisies renvoient en premier lieu à l'idée de la reconquête d'une autonomie dans ses choix de mobilité. Le terme de « mobilités » s'entend donc dans son acception large, basée sur un triptyque : logement - emploi - transport. En effet, il est aujourd'hui évident qu'il n'existe pas un décideur exclusif des mobilités individuelles, en particulier dans le domaine du logement, les mobilités sont avant tout des parcours et le résultât de choix individuels et collectifs plus ou moins contraints. Ce défi a donc pour ambition d'aborder les mobilités dans les interactions entre les aspirations individuelles des girondins (accès à l'emploi, aux services, aux loisirs), dans les interactions entre les acteurs publics et privés des mobilités (amélioration et efficacité des transports, de l'intermodulée et des solutions alternatives à la voiture individuelle), dans la conciliation des temps de vie entre temps contraint et temps choisi, dans la mise en dynamique des systèmes d'organisation de l'espace, dans la lutte contre les fractures liées à l'accès (accessibilité numérique, handicap, familiale, financière) et dans la capacité de repenser les modelés de développement vers des mobilités durables, accessibles et choisies.

Défi 3 : « Autonomie énergétique »



Dans un contexte à la fois planétaire et local de hausse inéluctable du coût de l'énergie et d'aggravation des effets du changement climatique, le défi de l'autonomie énergétique est à la croisée entre la gestion d'une situation d'urgence et la préparation des conditions de vie durable pour tous. L'angle premier est celui de la sobriété qui conduit a revisiter les besoins réels au regard de nos capacités locales de production et à questionner les comportements et les habitudes. Le caractère d'urgence est révélé par la question de la vulnérabilité énergétique des ménages qui n'ont plus la capacité d'accéder à l'énergie pour la satisfaction de leurs besoins élémentaires. Ainsi, si la question de la rationalisation des comportements individuels reste d'actualité, la question de l'urgence impose de repenser les modèles pour éviter les situations de privation. L'autonomie énergétique impose également une approche beaucoup plus efficace et performante dans la construction, la réhabilitation et la gestion des équipements publics et prives. Enfin la production énergétique à partir de ressources renouvelables prend une place déterminante, passant par l'approfondissement des systèmes alternatifs, basés sur les relocalisations et la décentralisation des systèmes de production, mais aussi par la capacité des acteurs individuels comme collectifs à produire leur propre énergie et à la consommer directement ou à la distribuer.

Les étapes de l'Acte 3

Etape 1 – L'objectif, les défis et les cibles constituent le « programme d'objectifs » de l'Acte 3 de l'Agenda 21 qui a été voté à l'unanimité par l'assemblée départementale. La capacité alimentaire est le défi majeur à relever, les mobilités choisies et l'autonomie énergétique sont les 2 autres enjeux sur lesquels agir pour être à la hauteur des enjeux.

--- 26 juin 2014

Etape 2 – La constitution du « programme d'actions du Conseil général » résultant du travail inter-vice-présidences et interservices et incluant les dispositifs et projets départementaux contribuant aux cibles et aux défis proposés.

---> Second semestre 2014

Etape 3 – La mobilisation des parties prenantes girondines sur chacun des défis pour permettre la co-élaboration d'un « programme de coresponsabilité » pluripartenarial

--- Année 2015 - budget primitif 2016

L'Acte 3 est en marche et fixe des objectifs à atteindre pour s'assurer du bien-être de tous les Girondins aujourd'hui et demain.

Pour progresser dans ces différentes étapes, le LaboM21 met à disposition sa boite à outils.



- --> Cartographie de parties prenantes
- ----> Evaluation Spiral
- ----> Design de solutions
- ----> Indices de contribution
- ----> Référentiel Agenda 21
- ----> Grilles d'analyse
- ----> Cahier d'expériences
- ---> Feuilles de route d'animation
- ---> Base de ressources documentaires

Réseau international des territoires de coresponsabilité (CG membre fondateur du réseau)...

Stratégie européenne de Cohésion sociale Programme Responding Together – Conseil de l'Europe...

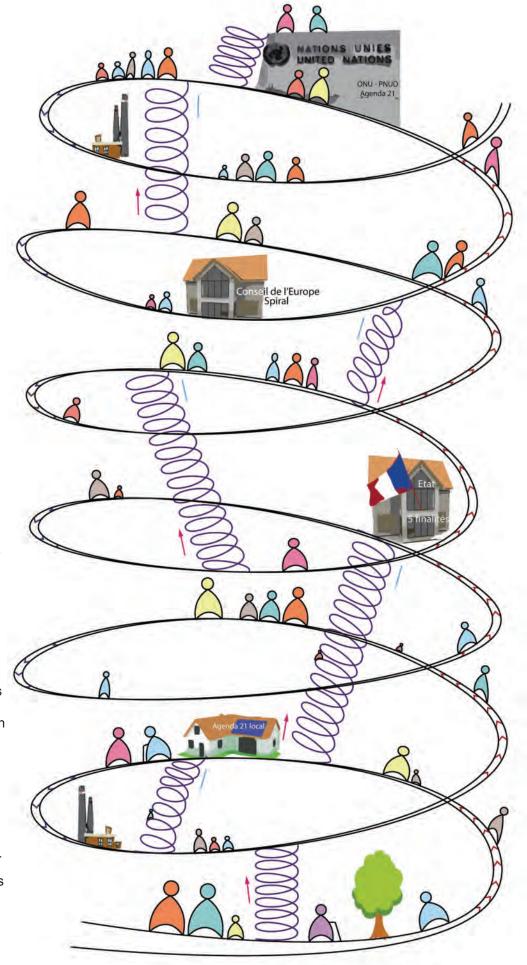
Chantier national
Agenda 21 et cohésion
sociale Expérimentation
déploiement national
SPIRAL...

Caravane Rio 21 -Concertation sur le bienêtre en partenariat avec Cap Sciences

Consultation citoyenne sur le bien-être des Girondins accompagnée par la Fabrique Spinoza – Formation de 70 parties prenantes à la méthode SPIRAL – Expérimentation SPIRAL dans les Agenda 21 de collèges...

Santé et bien-être au travail – Evaluation des politiques publiques et projets au regard de la finalité Epanouissement...

Collectif citoyens, activités culturelles et sportives, initatives citoyennes de convivialité...



Du local au global et du global au local ; de l'individuel au collectif et du collectif à l'individuel : la spirale de la coresponsabilité pour le bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain

Département de la Gironde

Mission Agenda 21

1, esplanade Charles-de-Gaulle
CS 71223
33074 BORDEAUX CEDEX
05 56 99 33 33
agenda21gironde@cg33.fr

Twitter: @agenda21gironde et #LaboM21

Retrouver la totalité des projets et actions de l'Agenda 21 de la Gironde suivis en temps réel sur la galerie de l'Agenda 21 sur agenda21.gironde.fr



